

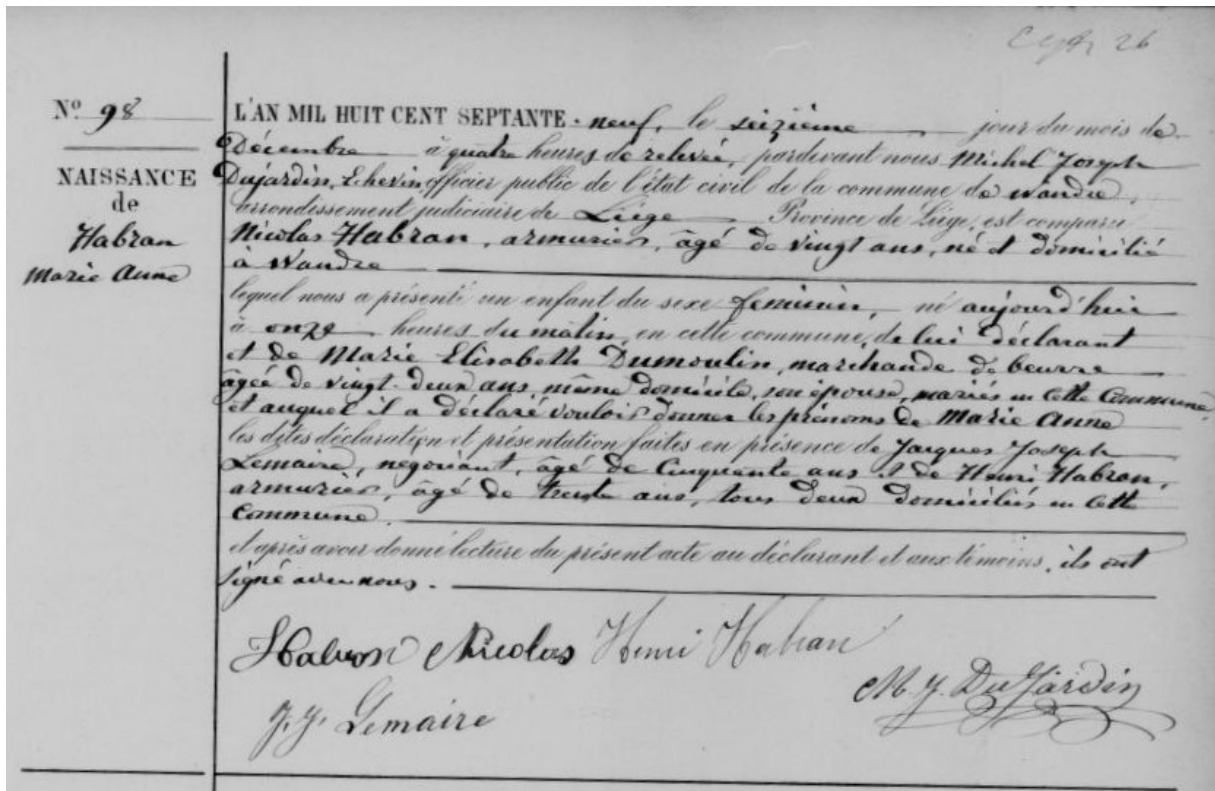
# Ascendance

## Marie Anne HABRAN

### 1<sup>ère</sup> Génération

#### 1. HABRAN Marie Anne

° Wandre 16 décembre 1879 (Acte n° 98)



## 2<sup>ème</sup> Génération

### 2. HABRAN Nicolas

Armurier

° Wandre 15 avril 1859 (acte n° 31)

N° 31  
Naissance de  
Nicolas Habran

L'an mil huit cent cinquante-neuf, le quinze du mois  
d'Avril à six heures et demie du matin, par devant nous  
Guillaume Joseph Lhuert Lhuert, officier public de l'état civil  
de la commune de Wandre, Canton de Dalhem, arrondissement  
et province de Liège, est comparu Nicolas Habran  
légalement âgé de trente-trois ans, domicilié à Wandre lequel  
nous présente un enfant du sexe masculin né aujourd'hui quinze  
du présent mois à minuit et demie en son dit domicile de la  
rue de la Gare et de Marie Anne Michel marchande de l'exportation  
âgée de trente-cinq ans, même domiciliée, son épouse laquelle il  
a déclaré vouloir donner le prénom de Nicolas, les dites  
déclaration et présentation faites en présence de François Habran  
légalement âgé de trente-cinq ans et de Henri Joseph Habran  
aussi légalement âgé de vingt-quatre ans, demeurant tous deux  
en cette commune et après avoir rem lu lecture de présents acte  
les deux témoins ci-dessus nommés ont signé avec nous, le  
comparant et déclaré ne savoir signer.  
Henri Joseph Habran François Habran  
G. J. Lhuert

X Wandre 29 novembre 1879 (acte n° 20) avec DUMOULIN Marie Elisabeth

N° 20  
Mariage de  
Habran Nicolas  
avec  
Dumoulin  
Marie Elisabeth

L'an mil huit cent septante-neuf, le vingt-neuf du mois de  
Novembre, à quatre heures après midi, par devant nous Louisigne, Mi-  
chel Joseph Dejardin, Lhuert, officier public de l'état civil de la  
Commune de Wandre, Canton de Dalhem, arrondissement judiciaire  
de Liège, province de Liège, désigné à cet effet, sont comparus  
en notre maison communale et publiquement Nicolas Habran,  
Armurier, âgé de vingt ans, domicilié à Wandre, y né le quinze  
avril mil huit cent cinquante-neuf, comme l'est constaté par  
l'extract de son acte de naissance délivré par nous le quinze no =

Novembre courant, fils mineur et légitime de Nicolas Habran,  
armurier, âgé de cinquante quatre ans, domicilié en cette Com-  
mune, ici présent et consentant, et de Marie Anne Michel, décédée  
à Maestricht / Hollande le Cinq Décembre mil huit cent soixante sept,  
Comme il est constaté par l'extrait de son acte de décès délivré par  
nous le quinze Novembre courant, lequel a justifié d'avoir satisfait  
à ses obligations sur la milice, conformément à la loi, d'une part;  
Et Marie Elisabeth Dumoulin, marchande de beurre,  
âgée de vingt deux ans, domiciliée à Wandre, y née le vingt six  
Janvier mil huit cent cinquante Sept, Comme il est constaté par  
l'extrait de son acte de naissance délivré par nous le quinze  
Novembre courant, fille majeure et légitime de Lambert Dumou-  
lin, décédé en cette Commune le deux Avril mil huit cent cinquante  
huit, Comme il est constaté par l'extrait de son acte de décès de-  
livré par nous le quinze Novembre courant, et de Marie Cathé-  
rine Joseph Néel, ménagère, âgée de cinquante six ans, domi-  
ciliée en cette Commune, consentante au mariage, Comme il  
conste de l'acte reçu par Maître Lecampe, notaire résidant  
à Argenteau le vingt deux Octobre mil huit cent septante neuf,  
enregistré à l'usé le vingt cinq même mois, et dont le brevet original  
nous remis restera annexé au présent acte, d'autre part;

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entre eux, et dont les publications ont été faites devant la principale porte d'entrée de notre maison commune, les Dimanches seize et vingt-trois Novembre courant, à dix heures du matin.

Aucune opposition à ce mariage ne nous tant parvenue, faisant droit à leur requisition, nous avons donné lecture aux parties comparantes, au père et des témoins ci après énumérés, des pièces et de nos mentions, paragraphes par nous et par celle, ces parties qui les ont produites, et aux uns par nous au présent acte, ainsi que du Chapitre de au titre du Code Civil intitulé: du mariage, concernant les droits et les devoirs res-

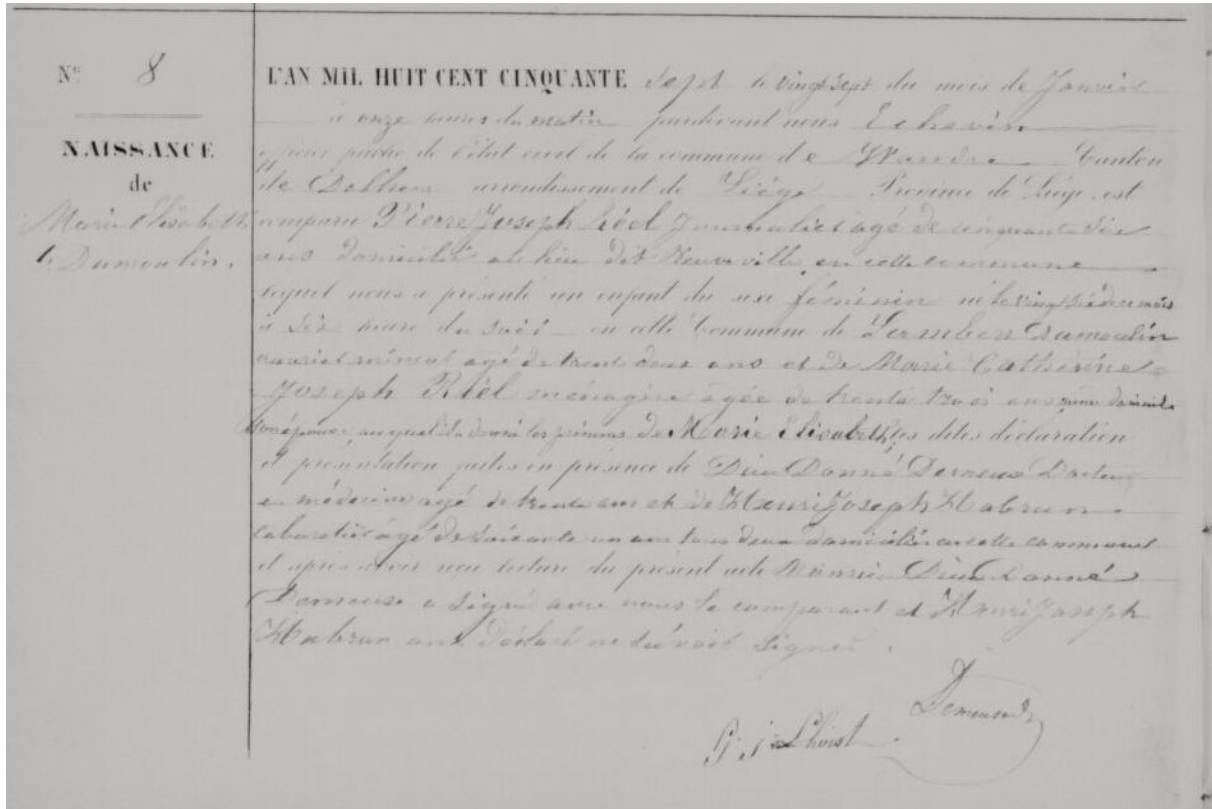
respectifs des époux, et nous avons demandé ensuite au futur époux et à la future épouse, s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme: Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous avons déclaré au nom de la loi que Nicolas Habran et Marie Elisabeth Dumoulin sont unis par le mariage; en quoi nous avons dressé acte au présence de François Habran, boucher, âgé de cinquante six ans, oncle de l'époux, de Nicolas Bisly, armurier, âgé de cinquante quatre ans, aussi oncle de l'époux, de Henri Houge, armurier, âgé de trente cinq ans, et de Denis Lemaire, cultivateur, âgé de vingt quatre ans, ces deux derniers non parents des époux, et tous les quatre domiciliés en cette commune, et après avoir reçu lecture du présent acte, l'époux, l'épouse, et les quatre témoins ont signé avec nous, le père de l'époux a déclaré ne pouvoir le faire pour ne pouvoir le servir de sa main droite.

Nolan Nicolas — Dumoulin Elisabeth  
François Habran et N. Bisly  
J. Houge — Denis Lemaire  
M. J. Du Jardin

+ Après 1891 (dernier enfant connu : HABRAN Elisabeth ° Wandre 11 décembre 1892 ; Rien dans les tables de Wandre + entre 1891 et 1900 sur le site AEL.

3. **DUMOULIN Marie Elisabeth**  
 Marchande de beurre

° Wandre 26 janvier 1857



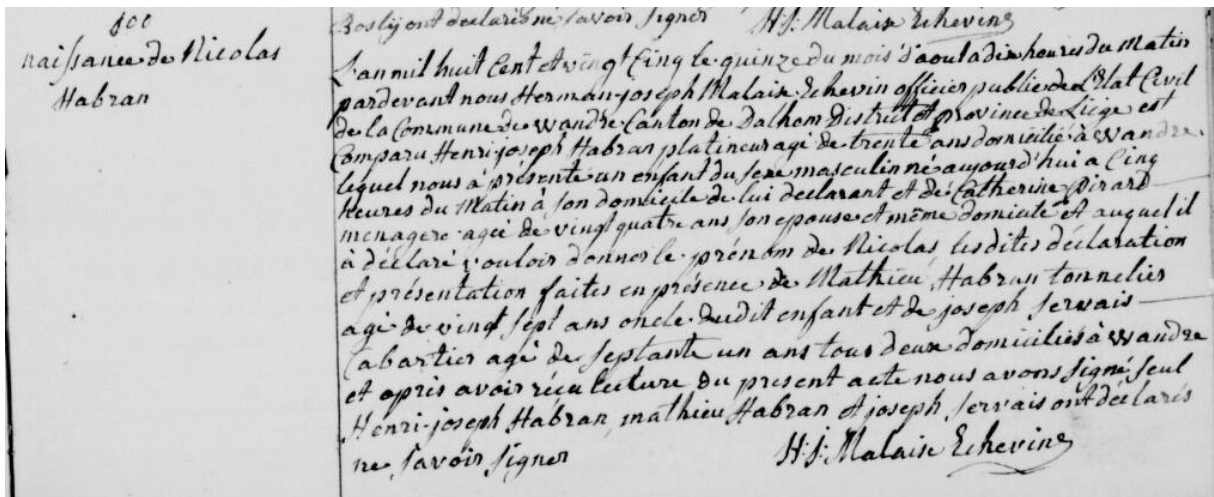
+ Après 1892 (dernier enfant connu : HABRAN Elisabeth ° Wandre 11 décembre 1892 ; Rien dans les tables de Wandre + entre 1891 et 1900 sur le site AEL.

### 3<sup>ème</sup> Génération

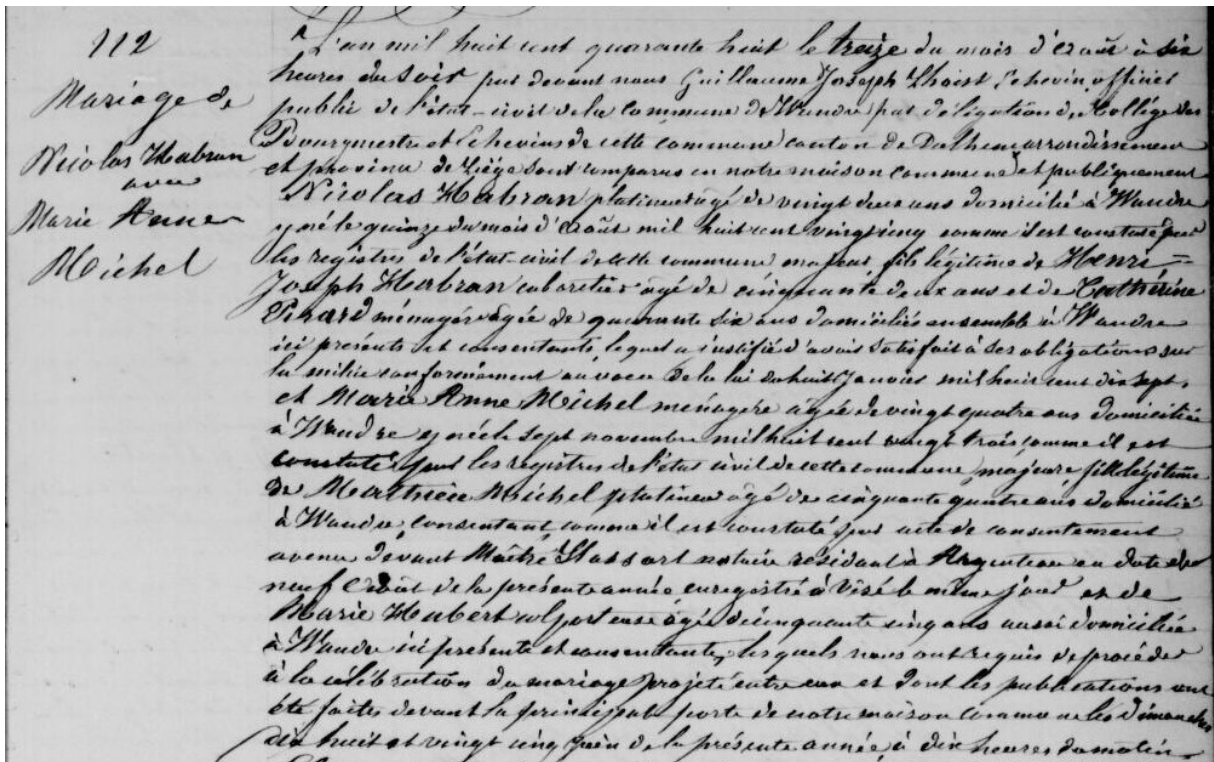
#### 4. HABRAN Nicolas

Platineur (1848), armurier (1881)

° Wandre 15 août 1825 (acte n° 100)



X1. Wandre 13 mars 1848 (acte n° 112) avec MICHEL Marie Anne (° Wandre  
07 novembre 1823 ; + Maastricht 05 décembre 1867)  
+ en 1903





Aucune opposition au dit mariage ne nous ayant été signifiée personnellement à leur requête, après avoir vu et lu le contenu des pièces ci-dessus mentionnées et du contenu du présent acte de la célébration du mariage, nous avons demandé au futur époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme l'un avec l'autre, ayant répondu de manière affirmative et solennelle au nom de l'acte par Nicolas Habran et Marie Anne Michel dont ci-dessus le mariage de tous quatre nous avons dressé acte en présence de Leonard Jérôme platinus âgé de trente ans, oulé de l'époux, de Leonard Joseph Moray aussi platinus âgé de vingt-neuf ans, beau-père de l'époux, de Mathieu Habran huit ans, âgé de cinquante ans, oulé de l'époux, et de Estienne Montreux et Estienne âgés de quarante-trois ans, sans parent des époux, tous les quatre domiciliés à Wandre, et après avoir relu l'acte ci-dessus, ont déclaré et signé avec nous les sous-époux, les père et mère de l'époux, la mère de l'épouse, Leonard Jérôme, Leonard Joseph Moray et Mathieu Habran ont déclaré savoir signer et ont signé.

G. J. Thost

X2. Wandre 21 janvier 1881 (acte n° 1) avec WILLEMS Anne Marie (° Heer 08 décembre 1834)

premier feuillet

L'an mil-huit-cent quatre-vingt-un, le vingt-un du mois de Janvier, à cinq heures après midi, pardevant nous, sous-signés, Michel Joseph Dejardin, Echevin, officier public de l'état-civil de la Commune de Wandre, arrondissement judiciaire de Liège, province de Liège, désigné à cet effet, tout comparus en notre maison Commune et publiquement Nicolas Habran armurier, âgé de cinquante-cinq ans, domicilié à Wandre, y né le quinze août mil-huit-cent vingt-cinq, comme il est constaté par l'extrait de son acte de naissance délivré par nous le onze décembre dernier, veuf de Marie Anne Michel, de Liège à Maastricht, le cinq décembre mil-huit-cent soixante-sept, comme il est constaté par l'extrait de son acte de décès délivré par nous le onze décembre dernier, majeur, fils légitime de Marie Joseph Habran, décédé en cette Commune le seize août mil-huit-cent cinquante-sept, et de Catherine Pirard, aussi décédée en cette Commune le vingt-six septembre mil-huit-cent soixante-six, comme il est constaté par les extraits de leurs actes de décès délivrés par nous le onze décembre dernier; ses aïeuls et aïeules paternels et maternels étant aussi décédés en cette Commune, savoir: François Habran, son aïeul paternel, le dix août mil-huit-cent vingt-six, Anne Catherine Dejardin, son aïeule paternelle, le neuf Janvier mil-huit-cent cinquante-cinq, Nicolas Pirard, son aïeul maternel, le vingt-cinq Mars mil-huit-cent trente-six, et Catherine Seclere, son aïeule maternelle, le neuf Janvier mil-huit-cent trente-deux, comme il est constaté par les extraits de leurs actes de décès

  
  
 N° 1°  
 Mariage  
 de  
 Habran Nicolas  
 avec  
 Willems Anne Marie

délivré par nous le onze décembre dernier, lequel est exempt par son âge  
de produire le Certificat requis par la loi sur la milice, d'une part;

A Anne Marie Willemis, ménagère, domiciliée à Wandre, née  
à Heer, Limbourg hollandais, le huit décembre mil huit cent trente quatre,  
comme il est constaté par l'extrait de son acte de naissance délivré par l'offi-  
cier de l'état-civil de Heer, le vingt décembre dernier, dûment légalisé, signé  
de Thomas Joseph Maréchal, diocèse en cette Commune le douze mai mil  
huit cent trente sept, comme il est constaté par l'extrait de son acte de  
décès délivré par nous le onze décembre dernier, majeure, fille légitime de  
Lambert Willemis, diocèse à Heer, Limbourg hollandais le seize mars  
mil huit cent trente trois, comme il est constaté par l'extrait de son  
acte de décès délivré par l'officier de l'état-civil de Heer le vingt décembre

décembre dernier, dûment légalisé, A de Anne Cathérine Houbert  
ménagère, âgée de septante cinq ans, domiciliée à Heer, Limbourg  
hollandais, ici présente et consentante, d'autre part;

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage  
projeté entre eux, et dont les publications ont été faites devant la  
principale porte d'entrée de notre maison Commune, les dimanches  
doux et dix neuf décembre dernier, à dix heures du matin.

Aucune opposition à ce mariage ne nous a été présentée; faisant  
droit à leur requête, nous avons donné lecture aux parties, comparu  
en présence des témoins ci après désignés, des pièces ci dessus men-  
tionnées, paraphées par nous et par la partie procédante, à l'exception de  
celles produites par la future épouse qui a déclaré ne savoir signer  
et a déclaré par nous au présent acte, ainsi que du Chapitre six au  
titre du Code Civil intitulé du mariage, concernant les droits et les  
devoirs respectifs des époux, et nous avons demandé ensuite au futur  
époux et à la future épouse, s'ils veulent se prendre pour mari et  
pour femme: Chacun d'eux ayant répondu séparément et officielle-  
ment, nous avons déclaré au nom de la loi que Nicolas Habran



A Anne Marie Wilkens sont unis par le mariage; de quoi nous  
 vous dressé acte en présence de Leonard Moray, négociant, âgé de soixante  
 ans, beau-frère de l'époux, de Jean Thomassin, armurier,  
 âgé de cinquante cinq ans, de Guillaume Pirotte, armurier,  
 âgé de vingt-trois ans, et de Laurent Heurich, armurier,  
 âgé de trente trois ans, les trois derniers non parents des époux  
 et tous les quatre domiciliés en cette Communune, et après avoir  
 reçu lecture du présent acte, l'époux, et les quatre témoins  
 ont signé avec nous, l'époux et la mère de l'époux ont déclaré  
 savoir le faire. N. H. A. L. A. N.

L. Moray Thomassin J. Heurich J.  
 G. Pirotte M. J. Dufardin

+ ???

5. MICHEL Marie Anne  
 Marchande colporteuse

◦ Wandre 07 novembre 1823 (acte n° 109)

109  
 Joseph Jervais ont déclaré par devant nous  
 MICHEL LUTHER  
 L'an mil huit cent vingt trois le neuf mois de novembre à neuf heures du matin par devant  
 nous Honoré Joseph Malais Schepin officier public de l'état civil de la Commune de Wandre à l'acte  
 Malais Schepin officier public de l'état civil de la Commune de Wandre à l'acte  
 Wandre lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né le sept u présent mois à onze heures et  
 demi du soir à l'heure de midi de l'acte de Marie Hubert maraîcher âgé de trente un  
 ans son épouse et père domicilié à Wandre il a déclaré vouloir donner les prénoms de Marie Anne  
 Michel et après avoir reçu lecture du présent acte nous avons signé seul, Mathieu Michel,  
 Julien Dufardin et Remi Michel ont déclaré ne savoir signer  
 H. J. Malais Schepin

+ Maastricht (NL) 05 décembre 1867 (Voir archives Néerlandaises)

6. DUMOULIN Lambert  
Ouvrier Mineur (1858)

° Wandre 24 février 1824 (acte n° 16)

18  
Nai de Lambert  
Dumoulin

En mil huit cent et vingt quatre le vingt quatre du mois de février à quatre heures de relevon  
pardevant nous Hermin-Joseph Malais Chevin officier public de l'état civil de la Commune  
de Wandre Canton de Dalhem District et Province de Liège est comparu Lambert  
Dumoulin ouvrier mineur âgé de trente sept ans domicilié à Wandre lequel nous a  
présenté un enfant du sexe masculin né aujourd'hui à onze heures de l'après midi à son domicile de  
lui déclarant et de Jeanne Dubois ménagère âgée de trente deux ans son épouse et nous  
domicilié et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Lambert les dites déclarations  
et présentations faites en présence de Pierre François Ravnotte platineur âgé de  
vingt huit ans et de Hubert Houbart platineur âgé de septante un ans tous deux  
domiciliés à Rabosée Commune de Wandre et après avoir reçu lecture du présent  
acte Lambert Dumoulin et Hubert Houbart ont déclaré ne faire signer  
Pierre François Ravnotte à signé avec nous 19. F. Ravnotte  
N. Malais Chevin

X Wandre 04 avril 1853 (acte n° 36) avec RÉEL Marie Catherine Joseph

36  
Mariage de  
Lambert Dumoulin  
avec  
Marie Catherine  
Joseph Réel

En mil huit cent cinquante trois le quatre du mois d'avril à  
cinq heures après midi par devant nous Just-Henry Joseph Lhuitt  
Commissaire public de l'état civil de la Commune de Wandre  
présenté en l'église de Saint-Jacques de Dalhem et Chevins de cette  
Commune canton de Dalhem Arrondissement et Province de  
Liège sont comparus en notre maison commune et publiquement  
Dumoulin ouvrier mineur âgé de vingt neuf ans  
(domicilié à Wandre) que le vingt quatre du mois de février mil  
huit cent vingt quatre comme il est constaté par les registres  
de l'état civil de cette Commune enjoint fils légitime de Lambert  
Dumoulin en son vivant ouvrier mineur domicilié à Wandre  
y décédé le vingt huit février mil huit cent trente comme il est  
constaté par les registres de l'état civil de cette Commune et de  
Josephine Dubois ménagère âgée de soixante un ans aussi  
domiciliée à Wandre en présence et consentante lequel a justifié  
d'avoir satisfait à ses obligations des le mariage par l'apport au  
vœu de la loi en huit janvier mil huit cent dix sept

Et Marie Cathérine Joseph Réel est parvenue au jour de trente ans domiciliée à Wandresy sur le front le Mars l'ait huit cent vingt trois, comme il est constaté par les registres de l'état civil de cette commune, majeure, fille légitime de Pierre Joseph Réel célibataire âgé de vingt quatre ans et de Elisabeth Joliet ménagère âgée de vingt quatre ans aussi domiciliés à Wandresy ici présents et consentants, lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entre eux et étant les publications ont été faites à l'ordinaire le principal jour de notre session commune les dimanches treize et vingt Mars de la présente année à dix heures du matin.

Aucune opposition au dit mariage ne nous a été signifiée, faisant droit à leur requête, après avoir donné lecture des pièces ci dessus mentionnées et Duchapuis six du titre de la loi sur l'entendu du mariage nous nous sommes demandés au futur époux et la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme, chacun d'eux ayant

ayant répondu séparément et affirmativement.

Notaires au nom de la loi que Lambert Dumoutier et Marie Cathérine Joseph Réel ont été unis par le mariage, ce jour qui nous avons dressé acte au présent de Joseph Réel âgé de vingt trois ans, lequel est fils de Joseph Paschal Dumoutier marié humblement âgé de soixante un ans aussi noble et légitime de Gilles Joseph Dubot plus jeune âgé de vingt quatre ans et de Marie Miché aussi plus jeune âgée de vingt cinq ans ses deux derniers sont parents des époux tous les quatre domiciliés à Wandresy et après avoir donné lecture de ce présent acte les époux desdits mariés ainsi que leurs père et mère et les quatre tuteurs ci dessus nommés et qualifiés ayant déclaré ne savoir signer nous l'écrivain sur dit avons signé

J. J. Choist

+ Wandre 02 avril 1858 (acte n° 20)

<p>N° 20</p> <p>DECÈS</p> <p>de</p> <p>Lambert Dumoutier</p>	<p>L'AN MIL HUIT CENT CINQUANTE huit le deux du mois d'avril à dix heures du matin pardevant nous sousigné le même officier public de l'état civil de la Commune de Wandres Canton de Salbach arrondissement de Liège Province de Liège, sont comparus Joseph Dumoutier au réel mineur âgé de vingt neuf ans père en défunt et après nous en être de Pierre Joseph Réel et parvenu à l'âge de vingt trois ans parvenu de l'état de premier domicilié dans la commune de Wandresy le second à Wandresy lesquels nous ont déclaré que au jour d'hui deux de nous l'époux de Marie Cathérine Joseph Réel est parvenue au jour de trente ans domiciliée à Wandresy sur le front le Mars l'ait huit cent vingt trois, comme il est constaté par les registres de l'état civil de cette commune, majeure, fille légitime de Pierre Joseph Réel célibataire âgé de vingt quatre ans et de Elisabeth Joliet ménagère âgée de vingt quatre ans aussi domiciliés à Wandresy ici présents et consentants, lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entre eux et étant les publications ont été faites à l'ordinaire le principal jour de notre session commune les dimanches treize et vingt Mars de la présente année à dix heures du matin.</p> <p>Aucune opposition au dit mariage ne nous a été signifiée, faisant droit à leur requête, après avoir donné lecture des pièces ci dessus mentionnées et Duchapuis six du titre de la loi sur l'entendu du mariage nous nous sommes demandés au futur époux et la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme, chacun d'eux ayant</p> <p>ayant répondu séparément et affirmativement.</p> <p>Notaires au nom de la loi que Lambert Dumoutier et Marie Cathérine Joseph Réel ont été unis par le mariage, ce jour qui nous avons dressé acte au présent de Joseph Réel âgé de vingt trois ans, lequel est fils de Joseph Paschal Dumoutier marié humblement âgé de soixante un ans aussi noble et légitime de Gilles Joseph Dubot plus jeune âgé de vingt quatre ans et de Marie Miché aussi plus jeune âgée de vingt cinq ans ses deux derniers sont parents des époux tous les quatre domiciliés à Wandresy et après avoir donné lecture de ce présent acte les époux desdits mariés ainsi que leurs père et mère et les quatre tuteurs ci dessus nommés et qualifiés ayant déclaré ne savoir signer nous l'écrivain sur dit avons signé</p> <p>J. J. Choist</p>
--	---

7. REEL Marie Catherine Joseph

Ménagère – Colporteuse (1853, 1858, 1875, 1879)

° Wandre 31 mars 1823 (acte n° 36)

98  
naissance de Marie  
Catherine Joseph Reel

nous avons signé seul Guillaume Joseph Jolis qui a déclaré  
ont déclaré ne savoir signer H. J. Malaise Scheyvins

L'an mil huit cent et vingt trois le premier jour du mois d'avril à trois heures de relevée  
pardevant nous Herman-Joseph Malaise Scheyvins officier public de l'état civil  
de la commune de Wandre Canton de Dalhem District et Province de Liège  
est paru Pierre Joseph Reel (ordonnier âgé de vingt trois ans domicilié à  
Wandre lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né le trente un du  
mois de mars présente année à neuf heures du soir à son domicile de lui déclarant  
et de Elisabeth Jolis ménager âgé de trente deux ans son épouse et même  
domicile et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Marie Catherine  
Joseph luidite déclaration et présentation faites en présence de Pascal Delmotte  
menuisier âgé de septante ans et de Hubert Houbart plâtrier âgé de  
septante ans tous deux domiciliés à Babois commune de Wandre et  
après avoir reçu lecture du présent acte nous avons signé seul Pierre-  
Joseph Reel Pascal Delmotte et Hubert Houbart ont déclaré ne savoir  
signer H. J. Malaise Scheyvins

+ Après 1879 [domiciliée à Wandre au mariage de sa fille en 1879]<sup>1</sup>

<sup>1</sup> . Il y a trois décès de REEL Marie entre 1871 et 1900 dans les tables de Wandre, ce sont toutes trois des enfants en bas âge. On ne trouve rien au nom de DUMOULIN veuve née REEL.

## 4<sup>ème</sup> Génération

### 8. HABRAN Henri Joseph

Platineur (1824), cabaretier (1848, 1857)

° Jupille-sur-Meuse 13 novembre 1795 (acte n° 25)

[Pas de registre RP sur le site des AEL pour cette année]

X Wandre 09 avril 1824 (acte n° 40) avec **PIRARD** Catherine

40  
mariage de Henri Joseph Habran  
et Catherine Pirard


L'an mil huit cent et vingt quatre le neuf du mois d'avril à six heures de relevée par devant nous Jean-Baptiste Malain dehevin officier public de l'état civil de la commune de Wandre (canton de Nulhies district de province de Liège) ont comparu en notre Maison commune et par devant nous Henri Joseph Habran platineur domicilié à Wandre n° 1 à Jupille le trois novembre mil sept cent quatre vingt et quinze comme il est constaté par son extrait de naissance de l'année cinquante ans et d'Anne Catherine Dejardin menagère âgée de cinquante un an domiciliée à Wandre ici présents et consentants lequel a justifié d'avoir satisfait à ses obligations sur la Matrice (conformément au vœu de la loi du huit janvier 1817) d'une part et Catherine Pirard menagère domiciliée à Wandre n° 1 le vingt trois du mois de mars mil huit cent et un comme il est constaté par le registre de l'état civil de cette commune fille légitime de Nicolas Pirard cultivateur âgé de septante ans et de Catherine Leclercq menagère âgée de cinquante huit ans domiciliés à Wandre ici présents et consentants d'autre part

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entre eux dont les publications ont été faites et affichées à la principale porte d'entrée de notre commune savoir la première le quatorze du mois de mars présente année aux huit heures du matin et la seconde le vingt un dudit mois aux huit heures du matin aucune opposition au dit mariage ne nous ayant été signifiée faisant droit à leur requête après avoir donné lecture des pièces (à - depuis nos séances et du chapitre six du titre du Code Civil intitulé du Mariage nous avons demandé au futur époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour Mari et pour femme, Chacun d'eux a dit et répondu séparément

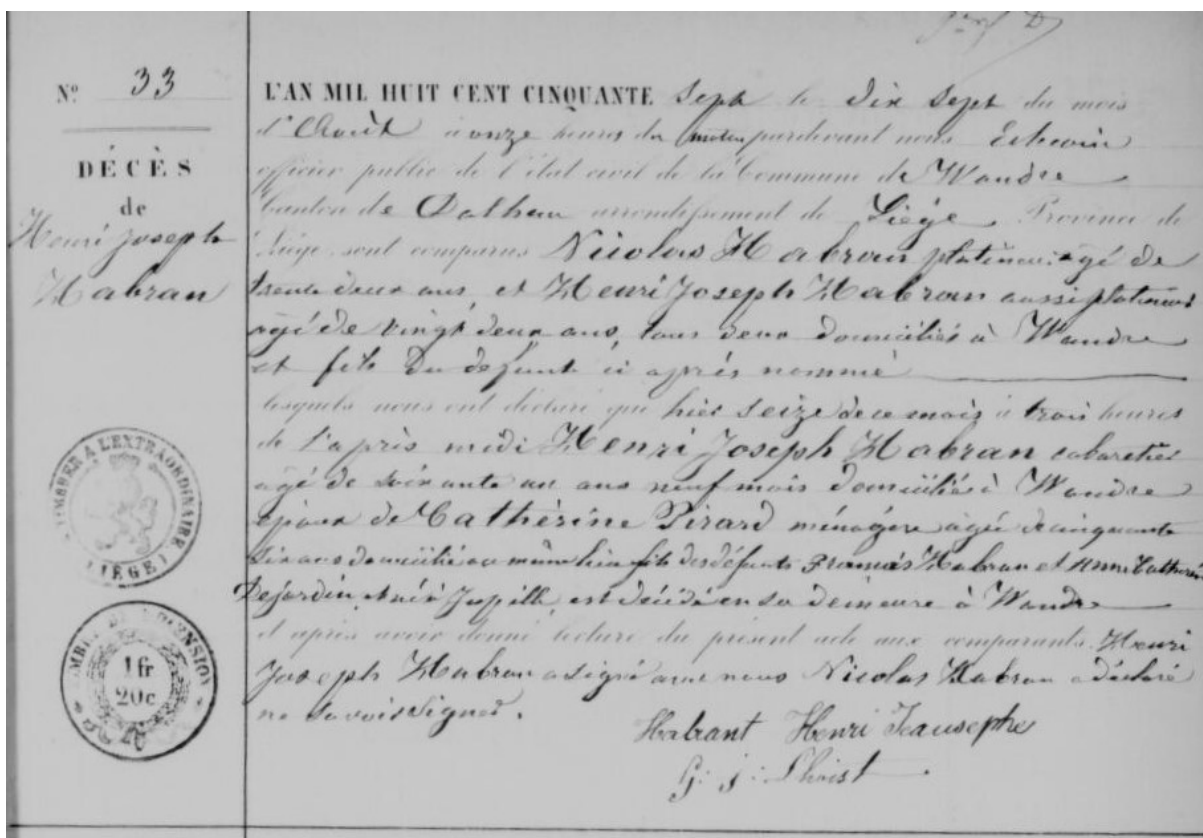
affirmativement déclarons au nom de la loi que Henri Joseph Habran et Catherine Pirard sont unis par le mariage.

Et au dit lesdits époux ont déclaré qu'il est né d'eux un enfant du sexe masculin inscrit sur les registres de l'état civil de cette commune L'an mil huit cent et vingt trois le premier du mois de septembre sous les prénoms et nom de François Habran lequel ils reconnaissent pour leur fils de tout quoi nous avons dressé acte en présence d'Augustin Panquin secrétaire de notre Mairie âgé de trente huit ans de Louis Henri Lemaire platineur âgé de trente sept ans de Joseph Fervais (cabanier) âgé de trente un ans et de Guillaume Bosly platineur âgé de trente quatre ans oracles du futur sous les quatre témoins domiciliés à Wandre et après avoir reçu lecture du présent acte la future la future épouse Catherine Dejardin, Nicolas Pirard, Catherine Leclercq, Joseph Fervais et Guillaume Bosly ont déclaré ne s'opposer signer, François Habran, Augustin Panquin et Louis Henri Lemaire ont signé avec nous

Lemaire  
Panquin  
Fervais  
Bosly  
Malain dehevin



+ Wandre 16 août 1857 (acte n° 33)

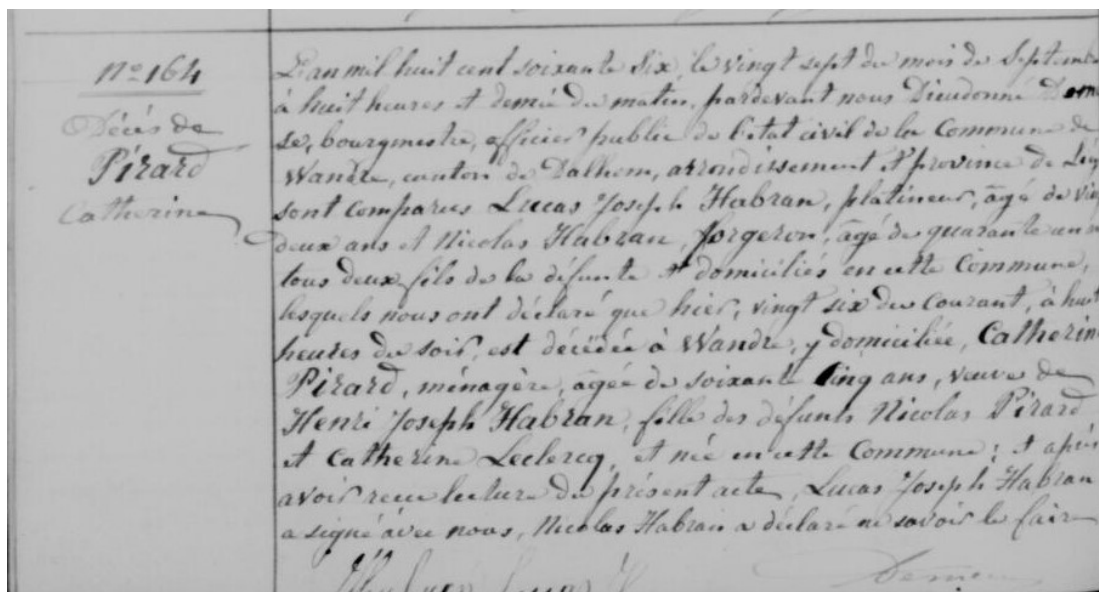


9. PIRARD Catherine

Ménagère (1848, 1857, 1866)

° Wandre 23 mars 1801 (02 germinal IX) : cet acte ne se trouve ni en RP ni en EC sur le site des AEL

+ Wandre 26 septembre 1866 (acte n° 164)



10. MICHEL Mathieu Joseph  
Platineur (1817, 1818, 1831, 1848, 1849)

° Wandre 07 juin 1793 (RP p.226)

mathieu  
joseph  
michel

Ce sept juin 1793 a été baptisé par moi sous le nom de mathieu joseph né  
aujourd'hui à trois heures après-midi à wandre fils légitime d'étienne  
michel présent au baptême et de jeanne malchair domiciliée à wandre  
lequel a eu pour parrain Urbain Leclercq son oncle paternel domiciliée à  
wandre et pour marraine gertrude malchair sa tante maternelle domiciliée  
à Cheratte lesquels ont marqué comme s'ensuit. marque du p. et celle  
du m. parrain et celle de la m. marraine. Ce que j'atteste p. o. y. Secaire

X Wandre 12 août 1818 avec HUBERT Marie (page 14)

mariage de Mathieu  
joseph Michel  
avec Marie Hubert

Ce jour d'hui deux août mil huit cent dix huit à huit heures du soir par devant nous  
Heroman Joseph Malaise adjoint au Maire officier délégué au état civil de la  
commune de wandre Canton de dalhem Province de Luxembourg Bas pays  
Bas sont comparus Mathieu Joseph Michel platineur domicilié à wandre  
né le sept juin mil sept cent nonante trois fils d'étienne Michel et de jeanne  
Malchair tous deux décédés à wandre. Comme il en consta par les actes des décès  
reposant à cette mairie, les aïeux et aïeulles et tant au p. d'ici d'une part  
et Anne Marie Hubert menageur domiciliée à wandre - j. né le dix sept juillet  
mil sept cent nonante deux fille de constant Hubert platineur âgé de soixante  
six ans et de Marie Anne Leclercq menageur âgé de soixante six ans  
domiciliés à wandre - ici présents et consentans d'autre part  
Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entre  
eux dont les publications ont été faites et affichées à la principale porte d'entrée de  
notre Mairie Commune les dimanches deux et neuf août courant aux dix heures du  
matin, aucun opposition audit mariage ne nous étant survenus faisant droit  
à leurs requêtes après avoir donné lecture de toutes les pièces ci-dessus mentionnées  
et du décret de la loi du 20. Civil du titre du mariage sur les droits et devoirs des  
époux - avons commandé aux futurs époux et à la futur épouse fils veulents de  
prendre pour mari et pour femme chacun d'eux aiant répondu séparément  
et affirmativement déclarons au nom de la loi que Mathieu Joseph Michel  
et Anne Marie Hubert sont unis en mariage fait publiquement à la maison  
Commune en présence de Joseph Servais (abartier âgé de soixante quatre ans  
de Remi Michel platineur âgé de trente trois ans cousin du futur, de  
Leonard Malchaise teneur âgé de quarante cinq ans  
oncle du futur et de Martin Bodson platineur âgé de vingt  
huit ans tous les quatre témoins domiciliés à wandre, lesquels  
après lecture interpellés de signer, le futur, la future, constant  
Hubert, Marie Anne Leclercq, Joseph Servais Remi Michel  
et Martin Bodson ont dit ne s'opposer à ce que Leonard Malchaise  
à signé  
Leonard Malchaise H. Malaise adjoint

+ Wandre 14 mars 1849

1849  
Dées de  
Mathieu Joseph  
Michel

L'an mil huit cent quarante neuf le quatorze du mois de Mars à dix heures et demie du matin fait devant nous Guillaume Joseph Cholet Eschevin, officier public de l'état civil de la commune de Wandre par Delegation du Collège des Bourgeois et Eschevins de cette commune l'un de Mathieu errant d'assément et provisoire de ce lieu sont comparus Léonard Joseph Nicolas plusieurs fois cultivateur âgé de quarante dix ans voisin du défunt tous deux domiciliés à Wandre les quels nous ont déclaré que au jour d'hui quatorze Mars de la présente année à dix heures du matin Mathieu Joseph Cholet platibout âgé de cinquante cinq ans domicilié à Wandre épouse de Anne Marie Hubert colporteur domicilié au même lieu fils des défunts Etienne Michel et Jeanne Malchaire et né en cette commune est d'ici en la demeure en lieu dit El Drassons à Wandre, et a pris avec nous lecture du présent acte les deux comparants ci dessus nommés ayant déclaré devant nous nous Eschevins susdit avons signé. G. J. Cholet

11. HUBERT Marie ou Anne Marie (1849)

Ménagère (1818), Colporteuse (1848), Marchande colporteuse (1849)

° Wandre 17 juillet 1792 (RP)

anne marie  
Hubert

ce Dix septieme jour de juillet 1792 a été baptisée par moi sousigné anne marie née aujourd'hui a wandre fille légitime de constant hubert absent et de morte anne ledere dom icilée a wandre laquelle a eu pour parrain julien montreux son grand oncle, maternelle et pour marraine elisabeché libert domiciliés a wandre les quels ont marqué les denrées marquée de julien & montreux marquée de la marraine & ce que j'atteste j. h. gregoire curé de wandre

+ Wandre 07 décembre 1855 (acte n° 198)

198  
Dées de  
Anne Marie  
Hubert

L'an mil huit cent cinquante cinq le sept du mois de Décembre à deux heures après midi fait devant nous Guillaume Joseph Cholet Eschevin, officier public de l'état civil de la commune de Wandre l'un de Mathieu errant d'assément et provisoire de ce lieu sont comparus la défunte et Mathieu Severin Poirier aussi plusieurs fois cultivateur âgé de quarante ans proche voisin de la défunte, puis deux domiciliés à Wandre les quels nous ont déclaré que au jour d'hui sept du mois de Décembre de la présente année à dix heures du matin Anne Marie Hubert ménagère âgée de soixante trois ans domiciliée à Wandre veuve de Mathieu Joseph Michel, fille des défunts Constant Hubert et Marie Anne Seclers et née en cette commune est d'ici en la demeure à Wandre et a pris avec nous lecture du présent acte les deux comparants ci dessus nommés ont signé nous Eschevins. Etienne Michel M. S. Poirier G. J. Cholet



12. **DUMOULIN Lambert**

Ouvrier houilleur (1830), houilleur (1813)

° Cheratte 13 septembre 1786 (RP – p. 238)

238  
Le 13 Septembre 1786 est né et baptisé le même  
jour à cinq heures du soir Lambert fils légitime de  
Pierre d'annoulin et de Catharine Jaquet Conjoints nés  
parain et de domicile's tous les deux à Cheratte  
parain Lambert d'annoulin né et domicile's à Cheratte  
marcaine Margueritte Jaquet née et domicile's à  
Cheratte lesquels ont marqué la présence de cette  
le 13 9bre 1786  
la marque X du pere ne sachant écrire  
la marque X du pere ne sachant écrire  
la marque X de la maraine ne sachant écrire  
Quod attestor  
M. Guenry in Cheratte  
Vicarius

X1. Avec **JOLIS** Jeanne ou **JOLY** Jeanne (+ Wandre 07 avril 1812)

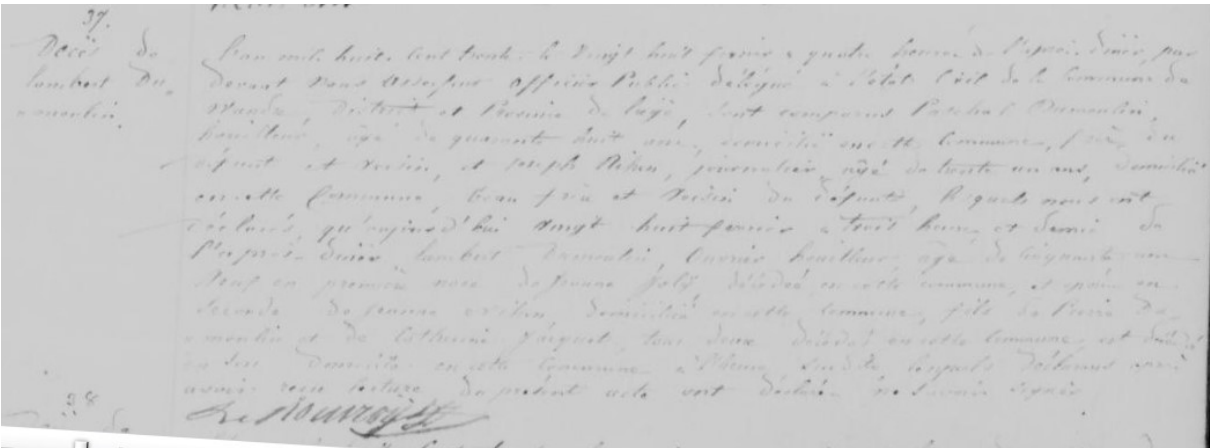
X2. Wandre 06 juillet 1813 avec **DUBOIS** Jeanne

mariage de Lambert  
Dumoulin  
Ces jours'hui, le 17 juillet mil huit cent et trois, pardevant nous, Herman-Joseph  
Malais, adjoint au Maire, officier délégué à l'Etat-Civil de la Commune de  
Wandre (arrondissement de Dalhem, département de Louvain) sont comparus Lambert  
Dumoulin Houilleur âgé de vingt sept ans né à Cheratte le treize septembr  
mil sept cent quatre vingt six, veuf de Jeanne-Jolis d'écclé à Wandre le  
sept avril mil huit cent et deux - comme il en consta de son acte de décès  
inscrit dans les Registres de l'Etat-Civil de cette Commune, fils de  
Pierre Dumoulin plâtrier âgé de cinquante-neuf ans et de  
Catherine

Catherine Jaquet filleuse âgée de dix-sept ans, domiciliée à Wandre  
ici présente et consentans, l'une part  
Et Jeanne Dubois journalière âgée de vingt deux ans née à Wandre le sept  
avril mil sept cent, nonante deux, domiciliée à Wandre, fille de Nicolas Dubois  
d'écclé d'écclé à Wandre le douze novembre mil sept cent, nonante, (ce qui est  
en consta de son acte de décès reposant à cette Mairie), et de Marie Nihon  
filleuse âgée de cinquante ans domiciliée à Wandre, ici présente et consentans,  
l'autre part

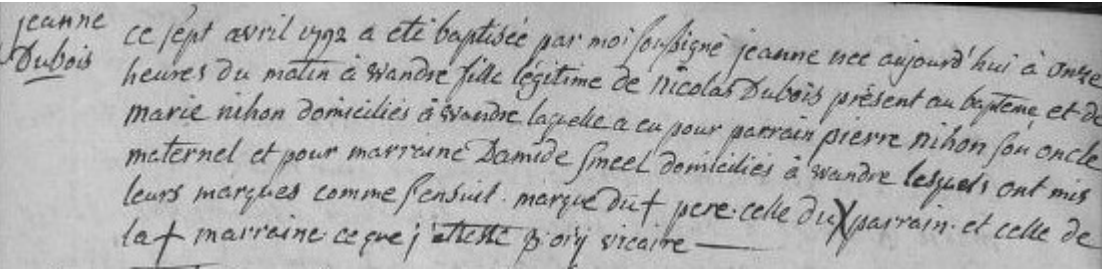
Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du Mariage projeté entre  
eux dont les publications ont été faites et affichées devant la principale porte  
d'entrée de notre Maison Commune, savoir les dimanches treize et vingt six  
derniers ans, huit heures du matin, aucune opposition audit Mariage ne nous  
étant été signifiée, y faisant droit à leur requête après avoir donné lecture  
de toutes les pièces ci-dessus mentionnées et du chapitre six du Code Napoléon  
intitulé du mariage sur les droits et devoirs des époux, avons demandé au  
futur époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et  
pour femme, chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement  
declarons au nom de loi que Lambert Dumoulin et Jeanne Dubois sont unis par le  
Mariage de tout quoi j'ai dressé acte en présence de Jean-Baptiste Vercheval Houil-  
leur âgé de vingt huit ans, de Jean-Joseph Vercheval Houilleur âgé de trente  
quatre ans, de Loupain Joyeux (louties) âgé de quarante huit ans et de Joseph  
Fervais (abastier) âgé de cinquante six ans tous les quatre témoins domiciliés à Wandre,  
lesquels après lecture interpellés de signer, Lambert Dumoulin, Pierre Dumoulin,  
Catherine Jaquet, Marie Nihon, Jean-Baptiste Vercheval, Jean-Joseph Vercheval,  
Loupain Joyeux et Joseph Fervais ont dit ne savoir rien de tout quoi j'ai dressé le  
présent acte  
H. J. Malais, adjoint

+ Wandre 28 février 1830 (il est dit, à son décès, époux de NIHON Jeanne)

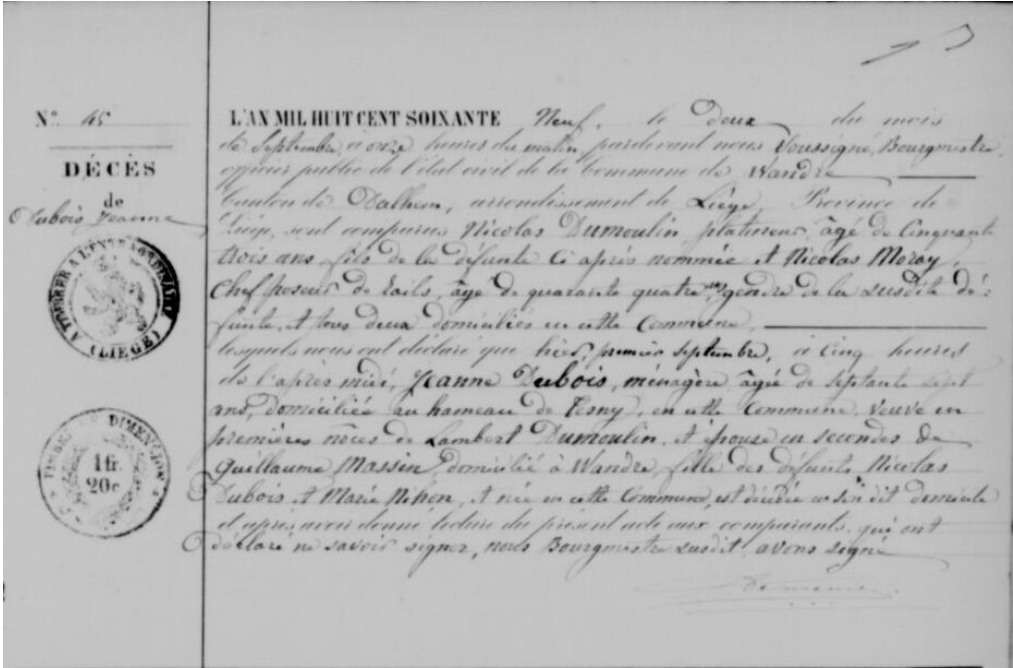


**13. DUBOIS Jeanne**  
Ménagère (1819, 1853), Journalière (1813, 1840, 1858),

° Wandre 07 avril 1792 (RP - p. 236<sup>2</sup>)



X1. Avec **DUMOULIN Lambert**  
X2. Avec **MASSIN Guillaume**  
+ Wandre (Tesny) 1<sup>er</sup> septembre 1869 (acte n° 45)



<sup>2</sup>. Il y a une inversion de page, 1792 (mars et avril) se trouve dans 1794 et l'équivalent 1794 dans 1792.

14. **RÉEL** Pierre ou Pierre Joseph (1821, 1868)

Cordonnier, Journalier (1860) – domicilié à Wandre (La Neuveville) (1860) et à Cheratte (1821)

° Warsage (Aufnay) 30 janvier 1801 (10 pluviôse IX)

Le 30 janv: 1801 vers les six heures du soir  
est né ci aufnay paroisse de warsage et la len:  
demain Baptisé pierre joseph fils légitime de  
jean francois Reel non present et l'acte de  
Baptême et de Marie Cornelle Biertholet  
ici conjoints et domiciliés audit aufnay  
les parrain et marraine sont jean Remond  
jeune homme ici domicilié et Marguerite

X Wandre 29 novembre 1821 (acte n° 125) avec **JOLIS** Elisabeth

125  
mariage de pierre joseph  
Reel et Elisabeth Jolis

Le jour ont été déclarés ne j'ai pu...  
Le jour mil huit cent vingt un le vingt neuf novembre à cinq heures de relevée par  
nous Herman Joseph Malaise adjoint au Maire, officier public des Trib. Civ.  
de la commune de Wandre Canton de Dalhem arrondissement et province de Lorraine  
font comparus en notre maison Commune et publiquement Pierre Joseph Reel  
Cordonnier domicilié à Cheratte ne à aufnay paroisse de warsage parité  
l'usdit le trente janvier mil huit cent et un femme il est constaté par son acte  
de naissance nous produit fils légitime de Jean Francois Reel Cordonnier  
de cinquante trois ans et de Marie Cornelle Biertholet menagere âgée  
de cinquante trois ans domiciliés audit Cheratte Canton de Dalhem habitant  
present et consentant, d'une part  
Lequel a justifié d'avoir satisfait à ses obligations par la milice conformé-  
ment au vœu de la loi du huit janvier mil huit cent dix sept  
Et Elisabeth Jolis journalière domiciliée à Wandre âgée le vingt neuf  
novembre mil sept cent quatre vingt dix femme il est constaté par son  
acte de naissance de la paroisse de Wandre d'être à cette mairie mariée  
fille légitime de Pierre Jolis décédé audit Wandre le deux février  
mil huit cent et seize comme il est constaté par le registre des Trib. Civ.  
Celle Commune

Cette commune et de Catherine Berthe Dieckes audit Wardre le dix mai  
mil huit cent et vingt-un comme il en conste par le présent registre ses  
anciens tant au si d'écédés d'autres part

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté  
entre eux dont les publications ont été faites et affichées devant la principale  
porte de notre maison commune, savoir la première le dimanche dix huit novembre  
courant aux huit heures du matin et la seconde le dimanche vingt cinq novembre  
présent mois aux huit heures du matin et audit cheratte les mêmes dimanches  
que depuis aux neuf heures du matin comme il est constaté par le Certificat du  
maire dudit cheratte par lequel il certifie en outre qu'aucune opposition  
ne lui a été signifiée, aucune opposition à ce mariage ne nous ayant non  
plus été signifiée faisant droit à leurs requisiions a pris avoir donné lecture  
des pièces si dessus mentionnées et du chapitre six du titre du Code civil  
intitulé du mariage, nous avons demandé au futur époux et à la future  
épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme, chacun d'eux  
ayant répondu séparément et affirmativement, déclarons au nom de la loi que  
Pierre Joseph Dieck et Elisabeth Jolis sont unis par le mariage, de tout quoi  
nous avons dressé acte en présence de Joseph Ferrais (abarties) âgé de sixante  
sept ans de Nicolas Mainlot journalier âgé de quarante deux ans de  
Gilles Lemaire platinier âgé de cinquante ans et de Jean Baptiste Vercheval  
Honorable âgé de vingt sept ans tous les quatre témoins domiciliés à  
Wandre, lesquels après avoir aussi reçu lecture du présent acte  
interpellés de signer le futur la future mari Cornelle Biertholet  
Joseph Ferrais, Nicolas Mainlot Gilles Lemaire et Jean Baptiste  
Vercheval ont déclaré ne savoir écrire ni signer, Jean François Dieck  
a signé avec nous J Dieck H. Malais adjoint

126  
banc de Henri

+ Wandre 17 mars 1868 (acte n° 15)

N° 15  
DÉCÈS  
de  
Dieck  
Pierre Joseph

L'AN MIL HUIT CENT SOIXANTE huit, le dix sept du mois  
de Mars, à neuf heures du matin pardevant nous Curateur, Bourgeois  
officier public de l'état civil de la commune de Wandre  
Municipalité de l'arrondissement de Liège, Province de  
Luxembourg, ont comparus Pierre Joseph Dieck, platinier, âgé de  
trente six ans, fils du défunt et après nomme et Pierre Joseph  
Berthe, platinier, âgé de vingt neuf ans, veuve du défunt et  
deux de ses commettres en cette commune  
lesquels nous ont déclaré que hier, le dix sept du mois, à huit heures  
du soir, Pierre Joseph Dieck, journalier, âgé de soixante  
huit ans, domicilié au hameau de la Neuveville en cette  
commune, veuf de Elisabeth Jolis, fils des enfants Jean  
François Dieck et Marie Cornelle Biertholet, et né à  
Wandre, est décédé en son dit domicile, au lieu susdit  
et n'ayant pu donner lecture du présent acte sans comparants qui ont  
déclaré ne savoir signer, nous Bourgeois susdit avons signé

15. **JOLIS** Elisabeth (1860, 1868 - acte) ou **JOLY** Elisabeth (1790, 1868 - table)  
 Journalière (1821), Ménagère (1853, 1860) – domicilié à Wandre en 1823

° Wandre 24 novembre 1790 (RP – p. 194)

Elisabeth  
 Joly ce vingt-quatre novembre 1790 a été par moi sousigné baptisée  
 Elisabeth nec aujourd'hui à deux heures du matin à Wandre fille  
 légitime de Pierre Joly présent au baptême et de Catherine  
 Bertho domiciliés à Wandre laquelle a eu pour parrain Jean  
 Noël Swelle et pour marraine Elisabeth Swelle domiciliés dans  
 la paroisse de Cheratte lesquels ont mis leurs marques comme  
 s'ensuit. marque du père. celle du parrain. et celle de la  
 marraine. ce que j'atteste p. ory vicarie.

+ Wandre 05 novembre 1860 (acte n° 50)

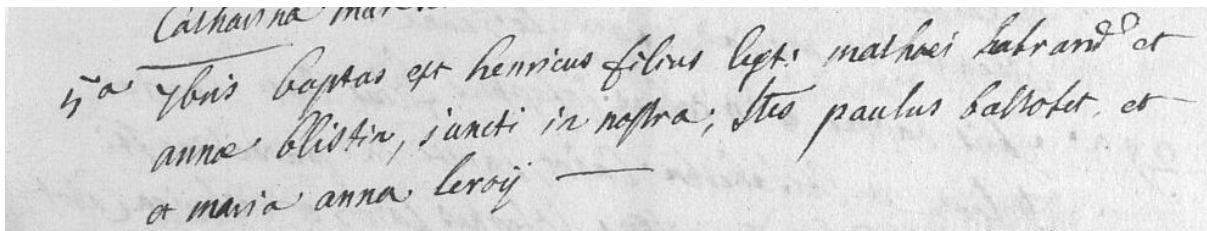
n° 50  
 De  
 Elisabeth Jolis  
 Par moi huit vent deux ans le cinq du mois de novembre à  
 deux heures et demie après midi, par devant nous Guillaume Joseph  
 Choist Eschevin, officier public de l'état civil de la commune de  
 Wandre, canton de St. Thier, arrondissement de Neufchâteau  
 comparus Pierre Joseph Reel platiné âgé de vingt-neuf ans  
 fils de la défunte et après nommé et Nicolas Legendé un  
 platiné âgé de vingt-six ans, proche vaud en cela de la défunte  
 tous deux domiciliés à Wandre, lesquels nous ont déclaré  
 que aujourd'hui cinq du présent mois, à cinq heures du matin  
 Elisabeth Jolis en mariage de soixante-neuf ans en  
 son domicile à Wandre épouse de Pierre Joseph Reel  
 journalier au même domicile fils de la défunte Pierre Jolis et  
 Catherine Bertho, et né en cette commune est décédé  
 en son dit domicile, et après avoir revêtu en présent acte  
 Nicolas Legendé a signé avec nous Pierre Joseph Reel a  
 déclaré ne savoir signer. Legendé Nicolas  
 G. J. Choist

## 5<sup>ème</sup> Génération

### 16. **HABRAN** ou **HABRAND** François

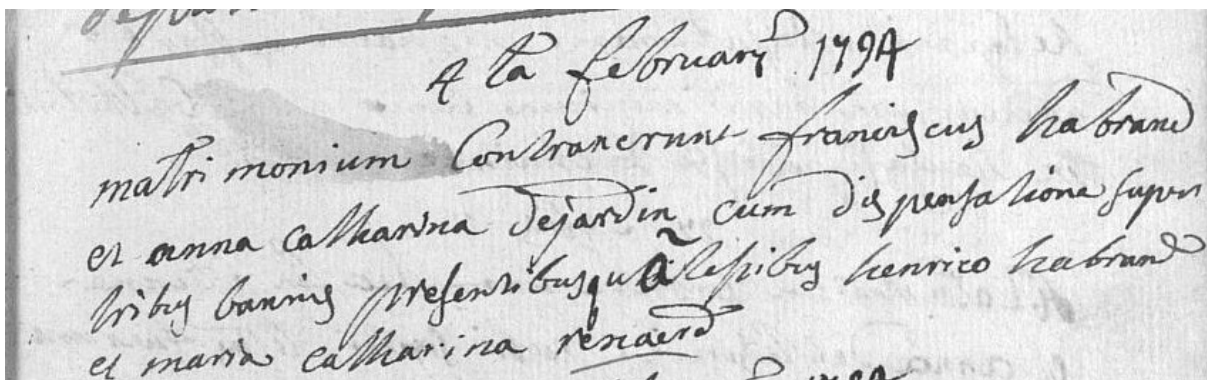
Boucher (1824, 1826)

° Jupille-sur-Meuse 05 septembre 1773



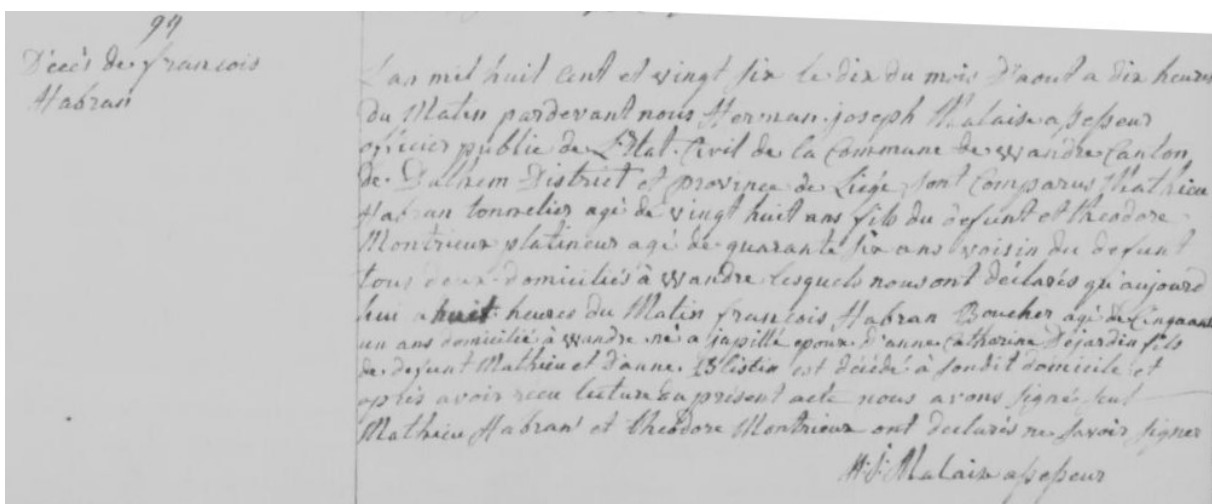
Catharina mar...  
5<sup>a</sup> Joh<sup>is</sup> Boccas est henricus filius legit<sup>imus</sup> matris Habrand et  
anne Blistin, iuncti in nostra; His paulus Ballot, et  
et maria anna Leroy

X Wandre Jupille-sur-Meuse 04 février 1794 (25 V 5) avec **DEJARDIN** Anne  
Catherine



A la february 1794  
matrimonium contraxerunt franciscus Habrand  
et anna Catharina Dejardin cum dispensatione super  
tribus banns presentibusque testibus henrico Habrand  
et maria Catharina Renaert

+ Wandre 10 août 1826



94  
D'éc<sup>ri</sup> de François  
Habrand  
Les mil huit cent et vingt six le dix du mois d'août à dix heures  
du matin pardevant nous Honoré Joseph Malais a pe pour  
officier public de Nat. civil de la commune de Wandre Canton  
de Gallem District et province de Liège sont comparus Mathieu  
Habrand tonnelier âgé de vingt huit ans fils du défunt et Theodore  
Montrieux vatinier âgé de quarante six ans voisins du défunt  
tous deux domiciliés à Wandre lesquels nous ont déclaré qu'aujourd  
hui à huit heures du matin François Habrand Boucher âgé de cinquante  
un ans domicilié à Wandre né à Jupille épouse d'Anne Catharina Dejardin fils  
de défunt Mathieu et d'Anne Blistin est décidé à son dit domicile et  
après avoir reçu lecture du présent acte nous avons signé lui  
Mathieu Habrand et Theodore Montrieux ont déclaré en savoir signer  
M<sup>o</sup> Malais a pe pour

Fils de **HABRAND** Mathieu (1751-1817) et de **BLISTIN** Anne Marie (° 1745)

(X à Jupille-sur Meuse)

17. **DEJARDIN** Anne Catherine  
Ménagère (1855)

° Jupille-sur-Meuse 07 juillet 1775

7a Julij baptizata est Anna Catharina filia legit. Henrici Desjardins et marie  
Renard, contracti in nuptias, pater Michaelis Dumolyn et Margareta Desjardin

+ Wandre 09 janvier 1855

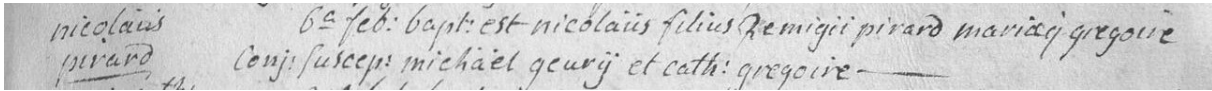
14  
Le 9<sup>e</sup> jour du mois de Janvier, à onze heures du matin sous le sceau de Monsieur  
Joseph Thier, Schévin, officier public de l'état-civil de la  
Commune de Wandre canton de Gulbep, arrondissement  
de province de Liège sont comparus Monsieur Habran  
Hubert âgé de cinquante sept ans domicilié à Wandre  
et Lucas Habran cultivateur âgé de quarante quatre  
ans domicilié à Siron, tous les deux fils de la défunte  
Margareta Desjardin, lesquels ont déclaré que au jour d'hui neuf janvier  
de la présente année à une heure de matin Anne Catherine  
Desjardin ménagère âgée de quatre vingt et un ans  
domiciliée à Wandre veuve de François Habran  
fille de défunte Sibonne Desjardin et Marie  
Renard et mariage civile est décidé en son dit  
domicile et après avoir bien lecture du présent acte  
Lucas Habran a signé avec Monsieur Habran  
à déclarer en devant signé.  
L. Habran, G. J. Thier

Fille de **DEJARDIN** Henri (1744-1836) et de **RENARD** Marie (vers 1751)



18. **PIRARD** Nicolas  
Cultivateur (1836)

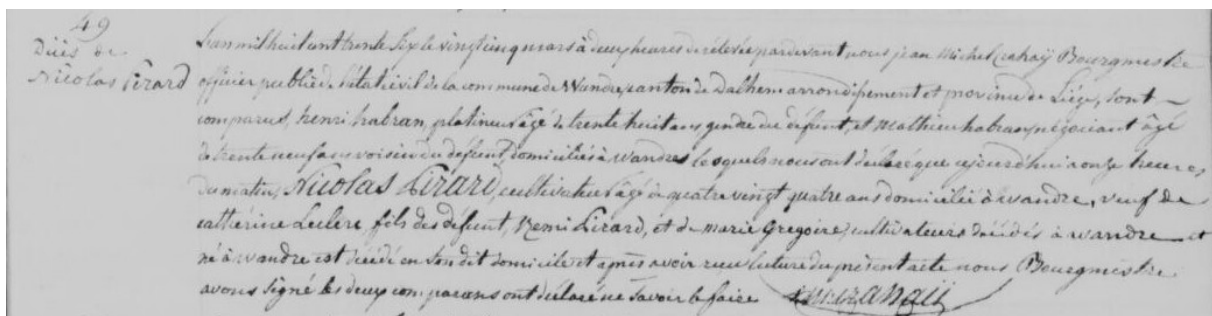
° Wandre 06 février 1754 (p. 114)



nicolaus  
pirard  
62 feb: bapt: est nicolaus filius Remigii pirard maritimi gregorie  
Conj: suscep: michael geurij et cath: gregoire

X Avant 1798 avec **LECLERC** Catherine (Rien trouvé dans la table RP de Wandre)

+ Wandre 25 mars 1836 (acte n° 49)

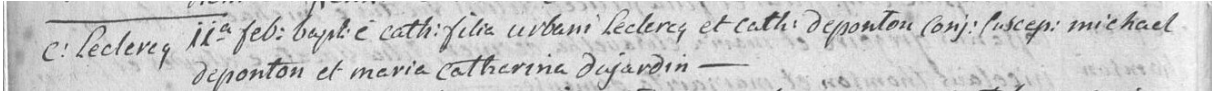


49  
Nicolas PIRARD officier public de la commune de Wandre, canton de Dalhem, arrondissement et province de Liège, sont  
comparus Henri Habran, platinus âgé de trente huit ans, garde me et enfant, et Mathieu Habras négociant âgé  
de trente neuf ans, voisin du défunt, domiciliés à Wandre, lesquels nous ont déclaré que le mariage de Nicolas PIRARD  
domicilié à Wandre, cultivateur âgé de quatre vingt quatre ans, domicilié à Wandre, avec  
Catherine Leclerc, fille du défunt, Henri Leclerc, et de Marie Gregoire, cultivateurs domiciliés à Wandre, et  
né à Wandre est libre en son dit domicile et après avoir reçu lecture du présent acte nous, Bourguestre,  
avons signé les deux comparans ont vu et ont signé.

Fils de **PIRARD** Rémi et de **GREGOIRE** Marie, cultivateurs, + tous les deux à Wandre avant 1836 ; X Wandre 21 février 1751 (80 V 3).

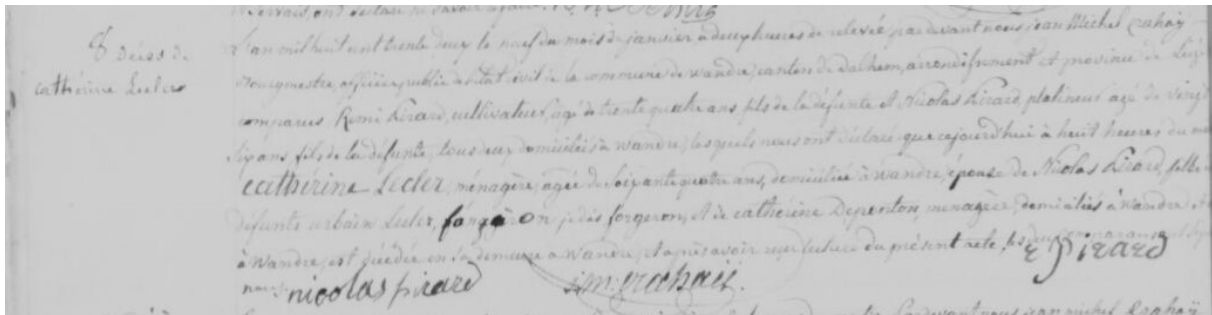
19. **LECLERC** ou **LECLERCQ** Catherine (1824)  
Ménagère (1832)

° Wandre 11 février 1768 (p. 132)



*c. Leclercq de ponton et maria catharina de jardin*

+ Wandre 09 janvier 1832 (acte n° 8)



*catharine Leclercq*  
*nicolas pizard*

Fille de **LECLERC** Urbain, forgeron ; et **DEPONTON** Catherine, ménagère (tout deux décédés avant 1832)

## 20. MICHEL Etienne

Platineur

° Wandre 03 juillet 1765 (né illégitime sous le nom de **THOMSON** Etienne, mais reconnu par son père **MICHEL** Jean-Henri)

*f: thomson 3<sup>e</sup> julii bapt: e stephanus filius illegitimus anna marie thomson p'veatus a jõe henrico michel ut prædicta anna aseruit suscep: d'uis jões henricus gregoire romine michaelis gregoire et anna detillaux -*

X1. Wandre 23 janvier 1791 avec **MALCHAIR** Jeanne (RP – p. 309)

*etiennne michel et jeanne malchair ce vingt trois janvier 1791 ont ete mariés par moi soussigné etiennne michel né et baptisé et domicilié à wandre et jeanne malchair née et baptisée à cheratte domiciliée à wandre après les trois bans proclamés les temoins à ce mariage sont urbain leclercq né baptisé et domicilié à wandre et gertrude malchair sœur à jeanne malchair née baptisée et domiciliée à cheratte lesquels ont signé Etienne michel. comme s'en suit + marque d'etiennne michel. marque + de jeanne malchair. celle d'urbain + leclercq. celle de + gertrude malchair. ce que j'atteste p'originaire.*

X2. Avant 1798 - 1802 avec **BOSLY** Catherine (° Wandre 25 décembre 1767 ; + Herstal 26 décembre 1838 ; fille de **le BOSLY** Louis Etienne (1738-1795) et de **MAXHELEAU** Françoise (1742-1772)

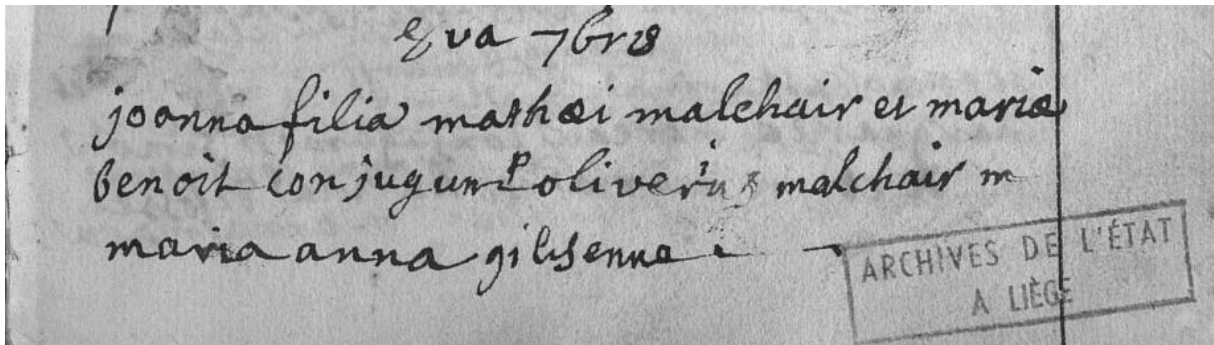
+ Wandre 1<sup>er</sup> juin 1817

*Décès de Etienne Michel Ce jour d'hui deux juin mil huit cent dix sept sardevant nous Honnoré Joseph Malais adjoint au Maire officier délégué au Stat civil de la Commune de Wandre Canton de Salhem province de Liège Royaume des Pais Bas sont comparus Mathieu Michel platineur âgé de vingt trois ans fils du défunt d'arnold joseph Brodelet Cultivateur âgé de quarante deux ans voisin du défunt, lesquels nous ont déclaré que Etienne Michel platineur veuf de jeanne Malchair fils du défunt jean Henri michel et de défunte anna Marie Thomson est Decedé le nuit dernière à minuit à son domicile à wandre âgé de quarante deux ans lesquels après lecture interpolée de son acte, mathieu michel a dit ne savoir rien, arnold joseph Brodelet a signé M. J. Brodelet. H. Malais adjoint*

Fils de **MICHEL** Jean Henri (° Wandre 08 janvier 1710 ; + Wandre 18 septembre 1770) et de **TOMSON** Anne-Marie ou **THOMSON** Anne Marie (1765) (° Wandre 10 février 1723 ; + Wandre 08 juillet 1770)

21. MALCHAIR Jeanne

° Cheratte 08 septembre 1758



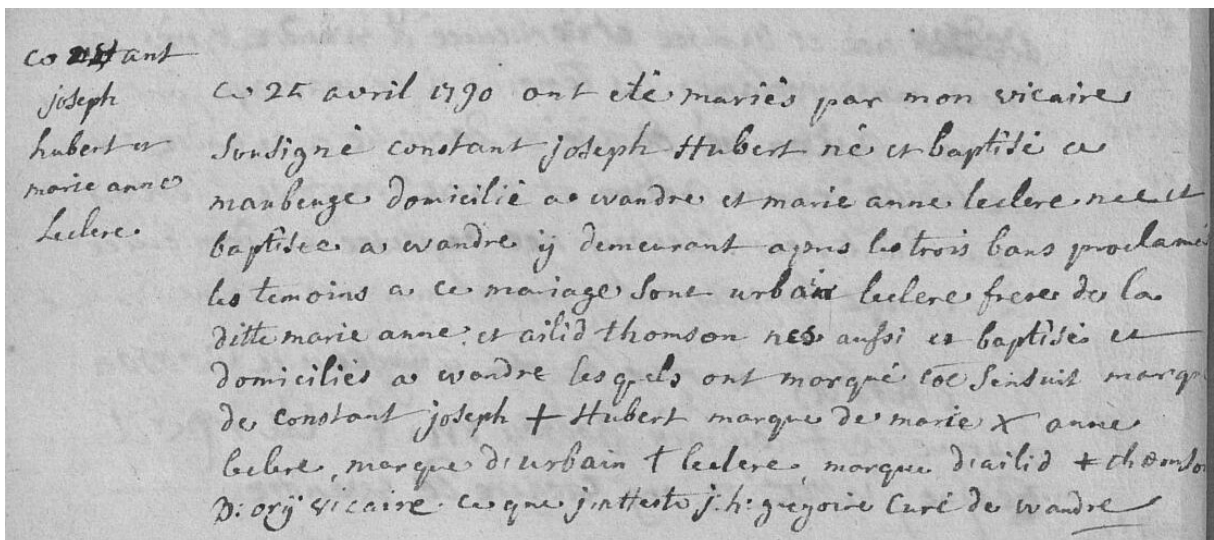
+ Entre 1794 et 1798 ? 1802 ?<sup>3</sup>

Fille de **MALCHAIR** Mathieu (° Cheratte 14 février 1734) et de **BENOIT** Marie (° Hermalle-sous-Argenteau en octobre 1734) ; mariés à Cheratte 29 octobre 1757

22. HUBERT Constant Joseph  
Platineur (1818, 1819)

° Maubeuge (FR) vers 1742 - 1752

X Wandre 25 avril 1790 avec **LECLERC** Marie Anne (RP – p. 306)



+ Wandre 08 novembre 1819 (acte n°118)

Fils de ??? (Parents inconnus car vient de France)

<sup>3</sup> . Nous n'avons pas trouvé de date de décès dans la table RP de Wandre. La seule référence trouvée concerne une MALCHAIR Marie Jeanne + Wandre 8 juin 1797, mais c'est une jeune fille de 47 ans (donc plus âgée que la personne notre MALCHAIR Jeanne.

23. **LECLERC** Marie Anne (1790) ou **LECLERCQ** Marie Anne (1790, 1792, 1818) ou **LECLERC** Anne Marie (1756)  
Ménagère (1818, 1820)

° Wandre 21 avril 1756 (RP – 116 v°)

anna maria 21<sup>a</sup> apr. bapt. est anna maria filia orbani lecler et catharina deponton  
conj. suscep. michael deponton et anna faut

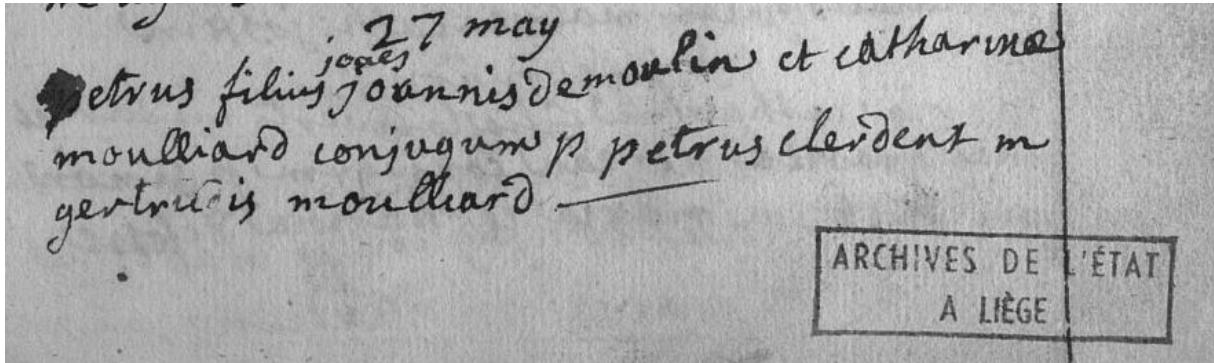
+ Wandre 24 avril 1820 (acte n° 51)

Le vingt cinq avril mil huit cent vingt à Wandre devant nous Herman...  
Malaise adjoint au Maire officier délégué à l'état civil de la commune de  
Wandre (canton de Dalhem, Province de Liège, Royaume des Pays Bas, sans  
comparus Mathieu, Niccolò platinier âgé de vingt six ans gendre de la défunte et  
Theodor Montreux platinier âgé de quarante ans voisins de la défunte tous deux domiciliés à Wandre, lesquels nous ont déclarés que Marie Anne Leclercq ménagère née à  
Wandre veuve de Constant Hubert fille de défunt Orban Leclercq et de défunte  
Catherine Deponton est décédée à aujourd'hui à son domicile à Wandre âgée de  
soixante quatre ans, laquelle après lecture interpellée de signer quel lieu  
Michel et Theodor Montreux ont dit ne savoir rien.

Fille de **LECLERCQ** Orban et de **DEPONTON** Catherine ; donc sœur de n° 19.

24. du **MOULIN** Pierre ou **DUMOULIN** Pierre ou **DEMOLIN** Pierre (1779)  
Platineur (1779, 1813, 1821)

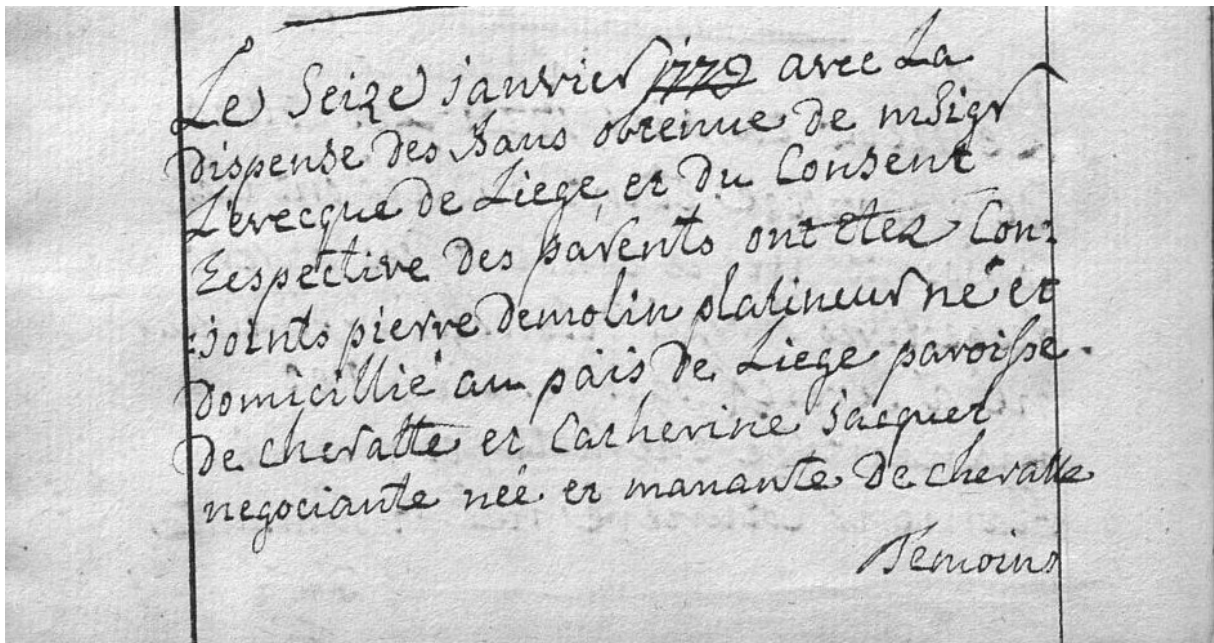
° Cheratte (Pays de Liège) 27 mai 1759 (p. 12)



*27 may*  
*petrus filius <sup>joannes</sup> moulliard conjugum p petrus clerdent m*  
*gestru is moulliard*

ARCHIVES DE L'ÉTAT  
A LIÈGE

X Cheratte 16 janvier 1779 (106 V 4) avec **JACQUET** Catherine



*Le Seize Janvier 1779 avec La*  
*dispense des Sans obtenue de m<sup>sr</sup>g*  
*L'evêque de Liege et du Consent*  
*Espective des parents ont etes Con*  
*jointe pierre demolin platineur né et*  
*Domicillié au pais de Liege paroisse*  
*de cheratte et Catherine Jaquet*  
*negociante née et manante de cheratte*  
*Temoins*


31

Temoins noel demolin et Lambert  
 demolin platiniers domiciliés au  
 pais de Liege paroisse de Chesalles  
 Lesquels avec les Convoints ont mis  
 leur marque en forme de croix ne.  
 sachants écrire. marque de pierre  
 demolin marie celle de Catherine  
 jacquet épouse celle X de noel demolin  
 celle X de Lambert demolin Temoins.  
 ita est S: Cloes vicarius de Chesalles.

+ Wandre 8 février 1825 [Il est dit né à Saive et le prénom de son père est Noël, ils ignorent le nom et prénom de la mère : ces informations ne sont pas correctes, tellement vagues et transmises par des personnes qui n'ont pas connu le début de la vie de ces deux personnes]

J'écis de pierre Dumoulin L'an mil huit cent et vingt cinq le huit du mois de février à cinq heures du  
 soir par devant nous Herman-joseph Malais Schévin officier public de l'état  
 Civil de la Commune de Wandre Canton de Dalhem District de province de l'ég.  
 fort comparu Lambert Dumoulin ouvrier mineur âgé de trente sept ans fils du défunt  
 et Jean-joseph Vercheval ouvrier mineur âgé de trente cinq ans voisin du défunt  
 tous deux domiciliés à Wandre. Lesquels nous ont déclaré qu'aujourd'hui à deux heures  
 du matin pierre Dumoulin sans profession âgé de septante trois ans domicilié  
 à Wandre veuf de Catherine Jacquet, fils du défunt noel Dumoulin  
 et de défunte ni en la commune de Saive est  
decedé

J'écis à son domicile audit Wandre  
 et après avoir reçu lecture du présent  
 acte nous avons signé seul ledit Lambert  
 Dumoulin et Jean-joseph Vercheval ont  
 déclaré ne savoir signer  
 H. Malais Schévin



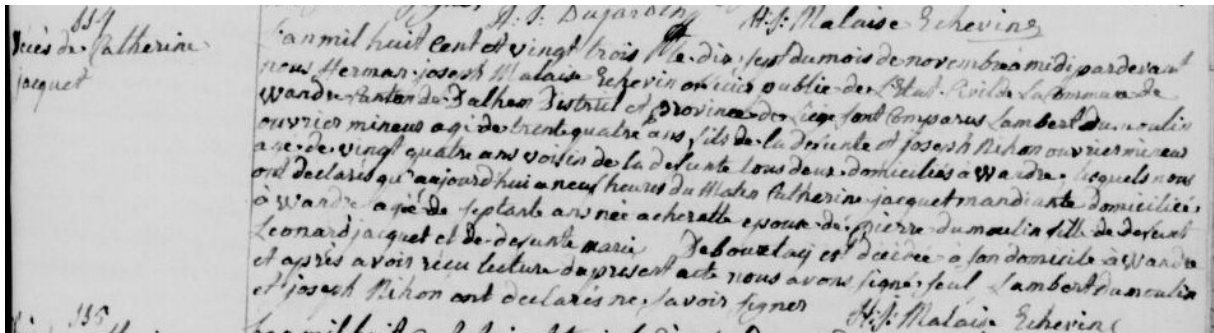
Fils de **DEMOULIN** Jean et de **MOULLIARD** Catherine

25. **JACQUET** Catherine

Négociante (1779), Manante (1779), Fileuse (1813), Ménagère (1821),  
Mendiante (1823)

° Cheratte vers 1753 – 1754 - (avant 1763)<sup>4</sup>

+ Wandre 17 novembre 1823 (acte n° 114)



Fille de **JACQUET** Léonard (+ Cheratte 30 janvier 1781) et de **DEBOUXTAY**  
Marie ou **BOUXTAY** Marie ou **BOUXTAY** Marie ou **BOUCHTAY** Marie (X  
vers 1765)

<sup>4</sup>. Rien à Cheratte, 3 **JACQUET** Catherine ° Wandre dites filles de ... (parents différents que ceux connus) : °  
Wandre 25 septembre 1760 (p.122) - ° Wandre 09 novembre 1763 (p.127) - ° Wandre 08 juillet 1766 (p.131)



26. **DUBOIS** Nicolas ou **DUBOY** Nicolas (1754)

° Wandre 05 août 1754

*nicolaus    conj: suscep: orbanus lecler et parbara faulkin —  
Dubois        5<sup>to</sup> aug: bapt: est nicolaus filius jois dubois et maria cath: montiean  
                  suscep: Renardus pecto et getrud alberti. —*

X Wandre 10 février 1782 (46 V 4) avec **NIHON** Marie

116  
Ce dix fevrier 1782 ont ete unis  
par moi sousigné nicolas, Dubois né  
et baptisé a wandre ij demeurant  
et marie nihon née et baptisée a  
wandre ij domiciliée, laditte marie  
n'ayant pas atteint l'age de 25 ans  
accomplis son pere a donné son  
consent coe cyprès au pied de cet  
act, aiant fait les proclamations  
des bans, les temoins a ce mariage  
sont jean Dubois frere audit  
nicolas né et baptisé a wandre ij  
demeurant et marie maysen née

Baptisee a wandre y demourant lesquels  
ont marque ce sensuit marque de  
nicolas & dubois, marque de marie & nichon  
marque de jean & dubois marque de  
marie & napsart marque de joseph &  
nichon pere quod testor j. h. quezvine pasteur  
in wandre

+ Wandre 12 novembre 1795

Nicolas Dubois. Ce 2. 9. 1795 à 8 heures du matin est mort à Wandres l'ed. des Smeus Nicolas  
Dubois feu Epoux à Marie Nichon. Ce que j'atteste L. S. Mattheux et S. S.

Fils de **DUBOIS** Jean et de **MONTRIEUX** Marie Catherine

27. **NIHON Marie ou Marie Françoise** (1763)  
 Fileuse (1813, 1814), ménagère (1843)

° Wandre 30 août 1763

Handwritten document snippet showing names: "Bapt. est Marie Françoise fille de Joseph Nihon et Joanne Nihon Thome".

X1. Avec **DUBOIS** Nicolas

X2. Avec **ADAM** Melchior (° en 1759 ; + Wandre 26 novembre 1812 ; fils de **ADAM** Joseph et de **LAIXHAU** Catherine)

+ Wandre 21 octobre 1843 (acte n° 133)

Handwritten document snippet with date "31 Aout 1755" and names "Marie Nihon", "Joseph Nihon", "Michel Louage".

Fille de **NIHON** Joseph et de **THOMAS** Jeanne (X Wandre 31 août 1755)

28. REEL Jean François

Cordonnier (1821) – domicilié à Cheratte (1821)

° Herve vers 1768

X Warsage 30 août 1789 (94-95 V 7) avec **BIERTHOLET** Marie Cornelle

3. le Trentieme jour du mois d'août  
1789 apres trois proclamations faites  
le mariage a ete contracte et ce  
lebré entre Jean François Reel na:  
tif de Herve, ici domicilié, et cor:

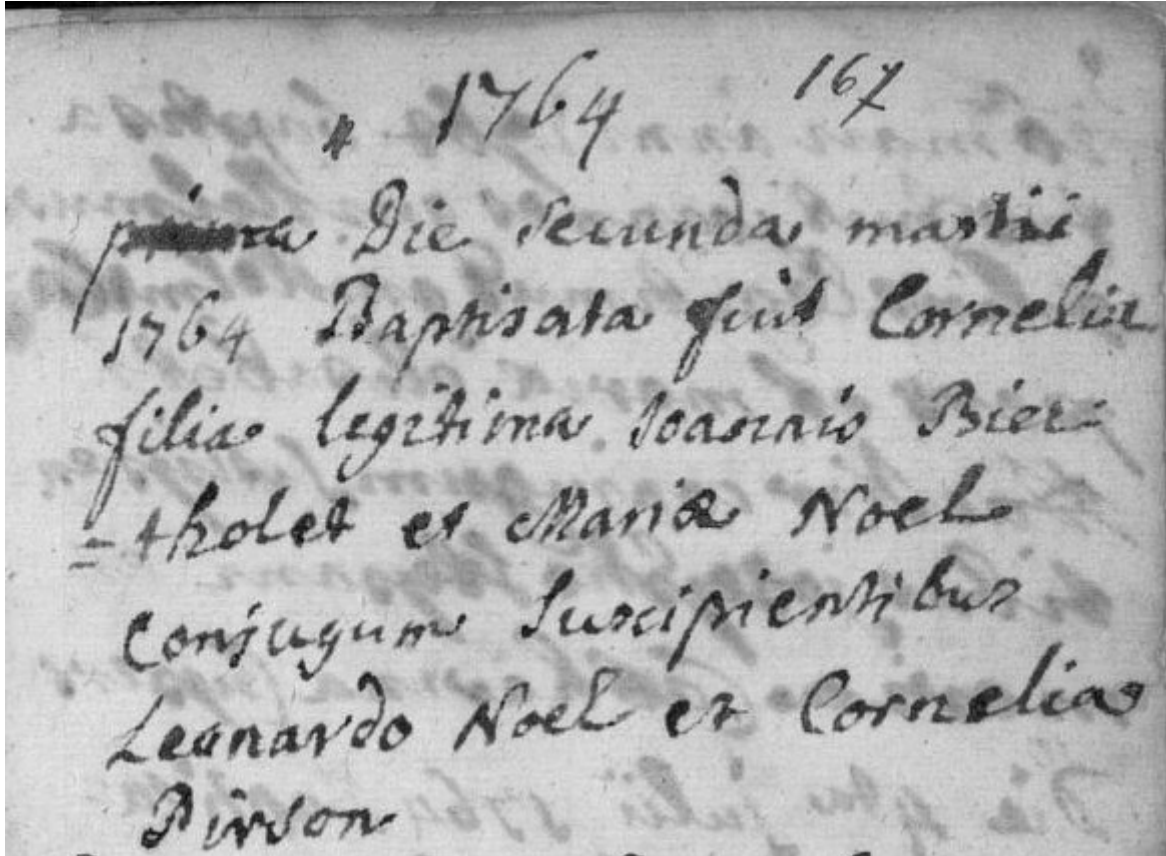
nelle Biertholet ici née et domiciliée  
le contractant mineur, mais du consenti:  
ment de son pere Coë m'est conste:  
et la contractante majeure. les temoins  
sont Mathias Biertholet domicilié à  
argenteau, et Marie Catherine Henrav  
domicilié à Herve, lesquels aiant  
ete interroges par moi curé, s'ils  
savoient écrire, ils ont tous respon:  
-dus que non.  
ainsi ils ont marques et moi signés  
Coë suit.  
Ceci est la marque X de J. François  
Reel.  
Ceci est la marque X de Cornelle Bier:  
tholet  
Ceci est la marque X de Mathias Biertholet  
Ceci est la marque X de M. Catherine  
Henrav  
Cequi j'atteste. R. Thimus curé

+ Avant 1868

Fils de ...

29. **BIERTHOLET** Marie Cornelle ou **BIERTHOLET** Cornelle (1789) ou  
**BIETHOLET** Cornélis (1764)  
Ménagère (1821) – domicilié à Cheratte (1821)

° Warsage 02 mars 1764 (167 V 3)<sup>5</sup>



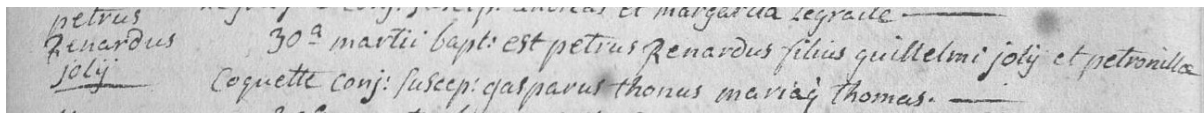
+ Avant 1868

Fille de **BIERTHOLET** Jean et de **NOËL** Marie

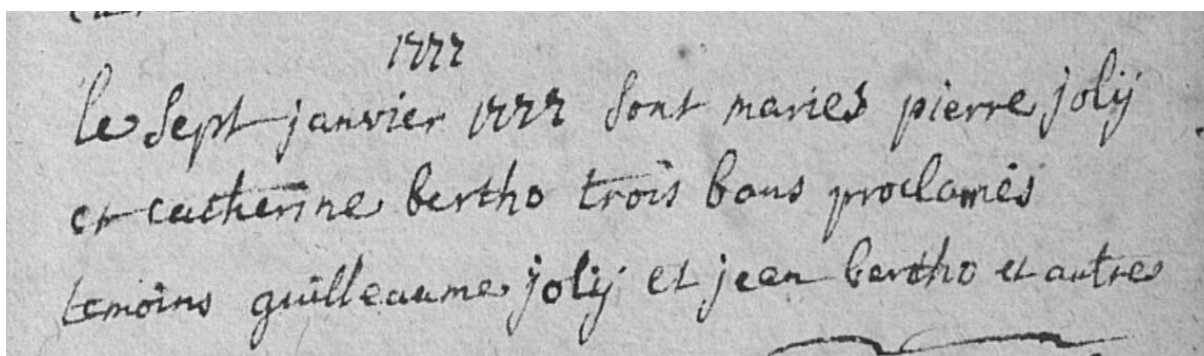
<sup>5</sup> . Dans la table il est inscrit par erreur l'année 1761 au lieu de 1764.

30. **JOLIS** Pierre ou **JOLIS** Pierre Renard (1816) ou **JOLY** Pierre (1777) ou **JOLY** Pierre Renard (1754)

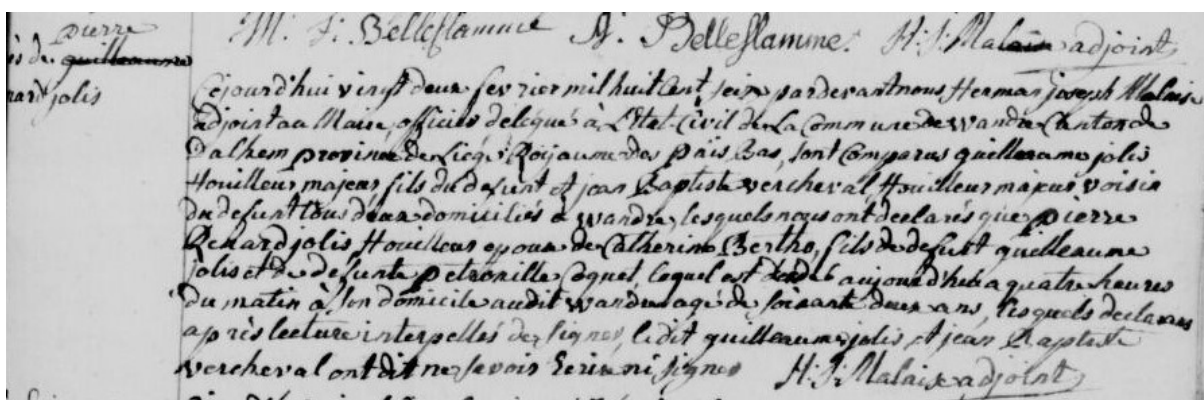
° Wandre 30 mars 1754



X Wandre 07 janvier 1777 (19 V 4) avec **BERTHO** Catherine



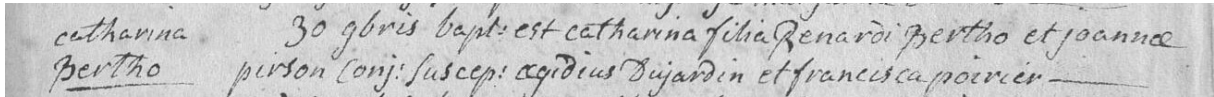
+ Wandre 22 février 1816



Fils de **JOLIS** Guillaume et de **COQUET** Pétronille ou **COQUETTE** Pétronille

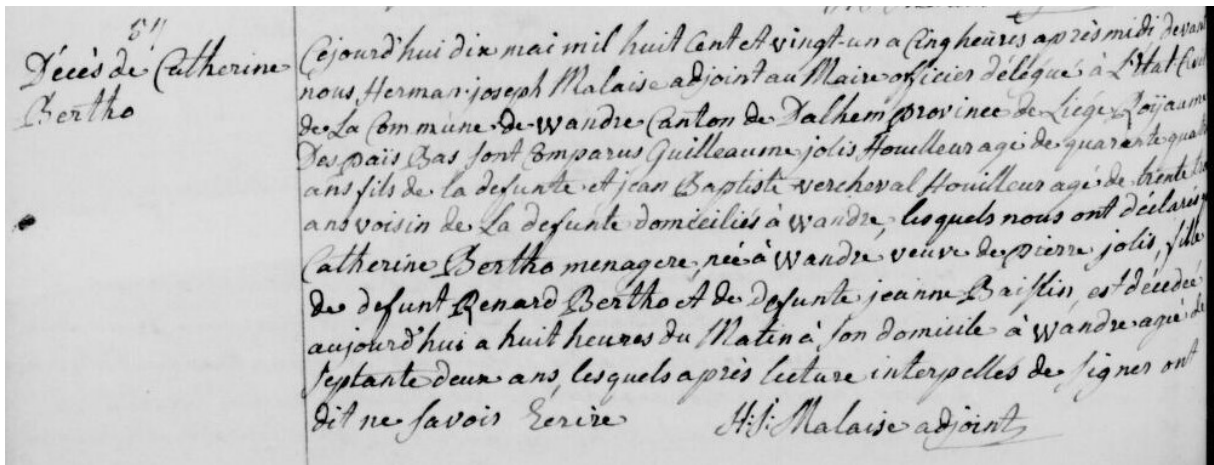
31. **BERTHO** Catherine ou **BERTO** Catherine (1790)  
Ménagère (121)

° Wandre 30 novembre 1748 (p. 108)



catharina Bertho 30 gbris bapt: est catharina filia Renardi Bertho et joanne Pirson Conj: suscep: exordius Bujardin et francisca poirier

+ Wandre 10 mai 1821 (acte n° 54)



Témoins de Catherine Bertho  
Ce jourd'hui dix mai mil huit cent et vingt-un à cinq heures après midi devant nous Herman Joseph Malaise adjoint au Maire officier délégué à l'état civil de la commune de Wandre Canton de Dalhem province de Liège François Desrais Bas fort Em Paris Guillaume Jolis Houllieur agi de quarante quatre ans fils de la defunte et Jean Baptiste Vercheval Houllieur agi de trente ans voisin de la defunte domiciliés à Wandre, lesquels nous ont déclaré Catherine Bertho menagere, née à Wandre veuve de Pierre Jolis, fille de defunt Renard Bertho et de defunte Jeanne Baikin, est decedee aujourd'hui à huit heures du matin à son domicile à Wandre agi de septante deux ans, lesquels après lecture interpellés de signer ont dit ne savoir écrire H. J. Malaise adjoint

Fille de **BERTHO** Renard et de ~~BAIKIN~~ **PIRSON** Jeanne